

UNIS POUR LES FAMILLES

UDAF de la CREUSE

Rapport d'activité 2020

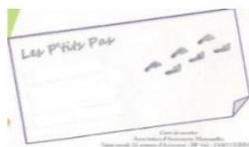
Assemblée générale du jeudi 24 juin 2021



Union Départementale des Associations Familiales
de la Creuse

50 avenue d'Auvergne
BP 142
23003 GUERET

☎ 05 55 52 08 00
udaf 23@udaf23.unaf.fr
www.udaf23.fr



les associations familiales
adhérentes à l'Udaf



Association
AHUN MÉNAGE JARDINAGE
Siège Social : MAIRIE
1 Place Albert Giraud
23150 AHUN
Tél. 05 55 62 40 24



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| L'Udaf face à la crise sanitaire | 4 |
| Les Associations Familiales adhérentes à l'Udaf | 6 |
| Composition et Fonctionnement de l'Udaf | 12 |
| Les missions de l'Udaf | |
| <i>Les Actions Institutionnelles</i> | |
| . Les Représentations | 18 |
| . Les Commissions | 23 |
| . La Médaille de la Famille | 26 |
| . Organigramme des services | 27 |
| . Ressources humaines et Formations | 28 |
| <i>Le Fonctionnement des Services</i> | |
| . Service Logement | 30 |
| . Service Insertion | 32 |
| . Accompagnement social personnalisé et protection des personnes | 39 |
| . Centre Social Tsigane | 41 |
| . Groupes d'Entraide Mutuelle | 44 |
| . Développement de la vie associative et soutien à l'institution | 48 |
| . Développements de projets | 54 |
| Les Relations de l'Udaf | |
| <i>Relations Départementales</i> | 57 |
| <i>Relations Régionales</i> | 58 |
| <i>Relations Nationales</i> | 58 |
| Glossaire | 59 |
| Rapport Financier | 61 |
| Annexes | 80 |

L'udaf 23 et la crise sanitaire

Rappel du contexte

Extrait du discours de Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf lors de l'assemblée générale du 26 septembre 2020
« Depuis des mois, nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent. Le 17 mars 2020, notre pays entrait dans un confinement quasi-total. Et depuis, cette crise à tout point exceptionnel qui s'abat sur le monde, se prolonge et entraîne dans son sillage, des risques majeurs de crise économique et sociale.

Dès l'annonce du confinement, dans un contexte difficile et incertain, l'Unaf et son réseau d'Udaf et d'Uraf, et d'associations familiales, se sont mobilisés pour que les services perdurent auprès des plus vulnérables dont elles ont la responsabilité. Elles ont fait preuve de sang-froid, de détermination et d'inventivité afin de maintenir une activité forcément affectée par la situation sanitaire.

SALUONS L'ENGAGEMENT TOTAL DONT NOTRE RESEAU A FAIT PREUVE

... Notre réseau a été réactif et imaginatif... Pour cette mobilisation, merci à vous tous qui représentez les Unions départementales et régionales, et les associations familiales.

Nous avons pris la situation à bras le corps. Elle aurait pu nous affaiblir. Au contraire, elle nous a renforcés. Cette crise prouve que nous formons un réseau indispensable par sa présence sur l'ensemble du territoire. Un réseau solide mais aussi agile qui sait s'adapter aux situations les plus exceptionnelles.

..... ».

La mise en œuvre d'actions de solidarité pour le soutien aux familles dans la crise sanitaire

Les confinements auront eu de bon qu'ils révèlent des actions de solidarité avec l'ensemble du réseau de l'Udaf pour soutenir les familles les plus en difficulté.

Le confinement du printemps 2020 a fortement impacté le quotidien des familles et le fonctionnement des Associations familiales qui ont dû adapter leur fonctionnement en proposant de nouvelles façons de faire, pour maintenir les liens et la communication avec leurs membres. Ainsi, de nombreuses initiatives individuelles et collectives ont vu le jour en direction de tous les publics, des plus vulnérables, des plus âgés ou des plus jeunes. La solidarité a pris des formes diverses ; maintien du lien social par différents moyens, aide concrète au quotidien par le portage de repas, de courses, prêt de matériel informatique pour le travail scolaire à distance des enfants.

Un appel aux associations familiales pur une action «Masques solidaires»

A l'instar de l'opération lancée par Alexandre Jardin « Masque solidaire », plateforme qui met en relation les personnes qui possèdent du tissu avec celles qui peuvent réaliser des masques et celles qui peuvent les diffuser, l'Udaf a fait appel à ses Associations familiales désireuses de confectionner des masques réutilisables, au profit des familles qui sont suivies par les différents services de l'Udaf.

La distribution des masques de protection pour répondre aux mesures sanitaires a très vite fait émerger les risques d'une insuffisance face aux besoins des familles. Avec le déconfinement, la reprise progressive de l'activité économique et le retour des personnes à une activité professionnelle et sociale de plus en plus intense ont fait accroître le besoin en masques des familles. Mais aux difficultés initiales de disponibilité des masques se sont ajoutées celles liées à leur acquisition pour les familles les plus vulnérables ne pouvant s'en procurer faute de moyens.

Afin de lever ces difficultés et pour venir en aide aux familles démunies, l'Udaf de la Creuse a mobilisé ses Associations familiales et leur entourage en leur demandant d'en confectionner. Un grand nombre de masques barrières réutilisables, accompagnés d'un guide en FALC pour leur utilisation ont ainsi pu être distribués.

La mise en place d'un réseau solidaire pour les besoins du quotidien

Avec le premier confinement, les conséquences subies par les personnes fragiles se sont exacerbées : isolement, rupture de lien social, pertes de revenus et d'activité. Nombreuses sont celles qui sont restées isolées pendant mais également après, les rendant plus vulnérables pour aborder le second confinement.

L'Udaf s'est alors organisée dans le cadre de son Réseau Citoyen de Services et par l'intermédiaire de la plateforme nationale Réserve civique pour proposer une aide de proximité adaptée pour soutenir les personnes ayant des difficultés à effectuer leurs courses, tout en répondant aux mesures de confinement. Le Réseau Citoyen de Services de l'Udaf, réseau d'échange local de services entre citoyens, dont la dynamique s'appuie sur cette possibilité donnée à chacun d'apprendre, de découvrir, de transmettre ses compétences tout en contribuant à la vie locale, s'est mobilisé pour adapter ses activités en se mettant à l'écoute des personnes ayant des difficultés et celles souhaitant apporter leur aide. Pour répondre à de multiples appels, notre action a consisté à mettre en des volontaires et des bénéficiaires d'un même secteur géographique et d'organiser l'entraide. Afin de limiter les déplacements, dans le respect d'un protocole sanitaire, pour ne pas encombrer les commerces de proximité et dans le souci de veiller au maintien de l'activité économique locale, des personnes se sont portées volontaires pour faire les courses ou bien récupérer celles d'un voisin.

Une action de prévention et de bienveillance spécifique aux familles du voyage

L'Udaf à travers son Centre Social Tsigane, semble avoir été identifiée comme un partenaire incontournable par rapport aux Gens du Voyage. Bien qu'intervenant peu sur les aires d'accueil, l'Udaf s'est appuyée sur les actions régulières qu'elle développe en matière de santé et d'habitat en faveur des gens du voyage pour assurer une veille au profit des partenaires sociaux dans le respect de la protection des données personnelles. Elle a également mené une action directe de conseil et de prévention auprès des familles face à la crise sanitaire (appels téléphoniques réguliers, permanence téléphonique, mise en réseau des partenaires sur des situations particulières, interventions directes pour pourvoir aux besoins de première nécessité des ménages isolés...).



Au 31 décembre 2020, l'Udaf était composée de 37 associations familiales.

Associations à recrutement général

➤ Association Néoux Rencontres

6 rue du Forgeron – 23200 NEOUX
Présidente : **Madame Bernadette VALERIAUD**

➤ Association La Vallée de Sylanie

18 Grande Rue – 23190 BELLEGARDE EN MARCHE
Présidente : **Madame Stéphanie VALERIAUD**

➤ Association Familiale Catholique de la Creuse

Neuville – 23320 BUSSIERE DUNOISE
Président : **Monsieur Philippe LAINEY**

➤ Union des Familles Laïques de Guéret

25 avenue de La Sénatorerie – 23000 GUERET
Président : **Monsieur Frédéric LANGLADE**

Associations à recrutement spécifique

➤ Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Creuse

14 rue Raymond Christoflour – Courtille – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Véronique QUET**

➤ UNAFAM Délégation Creuse

92 avenue Emile Labussière – 87100 LIMOGES
Déléguée régionale : **Madame Martine DOS SANTOS**
Chargée de Coordination et de développement pour le 19-23-24-87 : **Madame Blandine LALLART**

➤ Association Départementale des Mères Médaillées de la Creuse

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Nathalie LOCHE**

➤ APF France Handicap du Limousin

22 avenue Charles de Gaulle – 23000 GUERET
Directrice territoriale des actions associatives du Limousin : **Madame Elisa FILLON**

Associations fédérées à une fédération nationale non agréée par l'UNAF

➤ Association France Adot 23

CH de Guéret – 32 avenue de La Sénatorerie – 23000 GUERET
Président : **Docteur Georges CHATA**

➤ Groupement des Aphasiques Creusois

3 rue Martin Luther King – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Karine CONCHONNET**

➤ Club des Toujours Jeunes d'Ajain

Mairie – 23380 AJAIN
Présidente : **Madame Micheline GOURSON**

➤ Trisomie 21 Creuse

Mairie – 23420 MERINCHAL
Présidente : **Madame Agnès BERGIGNAT**

➤ Réseau Bulle Creuse

3 La Chaumette – 23700 MAINSAT
Présidente : **Madame Marie-Christine SCHULZ**

➤ France Alzheimer Creuse

37 rue de Verdun – 23110 EVAUX LES BAINS
Présidente : **Madame Danièle DURON**

Associations indépendantes diverses

➤ L'Escal

12 rue du Docteur Brésard – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Ghislaine RENON**

➤ Ahun Ménage Jardinage

Mairie – 23150 AHUN
Présidente : **Madame Pierrette DIGNAT**

➤ Service Famille

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **poste vacant**

➤ 1.2.3. Parents

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Co-Présidentes : **Madame Sabine BACHELLERIE et Madame Eloïse CELLAS RICHARD**

➤ **Les Petites Mains**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Katell EOUZAN**

➤ **Les Bambis**

Mairie – 23170 CHAMBON SUR VOUEIZE
Présidente : **Madame Angèle MAGNIER**

➤ **Bonnat Loisirs Jeunes**

Mairie – 23220 BONNAT
Présidente : **Madame Nathalie MOURLON**

➤ **Guéret Patchwork**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Pierrette GUYONNET**

➤ **Interlude**

Mairie – 23250 SARDENT
Présidente : **Madame Laëtitia GAILLARD**

➤ **Les Mille et Une Créations**

Mairie – 23130 SAINT CHABRAIS
Présidente : **Madame Françoise ROBIN**

➤ **Les P’tits Filous**

Mairie – 23110 EVAUX LES BAINS
Président : **Monsieur Nicolas REMINIAC**

➤ **Les P’tits Pas**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Annie PATERNE**

➤ **Parenthèse**

90-91 HLM de Chabassière – 23200 AUBUSSON
Présidente : **Madame Nadine GUILLOT HAGENBACH**

➤ **Association Les Coquelicots du Thaurion**

Mairie – 23250 PONTARION
Présidente : **Madame Marie-Jo DELARBRE**

➤ **Une Clé de la Réussite**

Mairie – 23000 GUERET
Co-Présidentes : **Mesdames Danielle VINZANT et Colette SAUVAGE**

➤ **Association Familiale de La Marche à Guéret**

50 avenue d’Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Anne-Marie AUPETIT**

➤ **Association Familiale de La Souterraine**

Mairie – 23300 LA SOUTERRAINE
Présidente : **Madame Simone PETIT**

➤ **Association Familiale de Bourganeuf**

Maison de la Famille – 24 rue des Ecoles – 23400 BOURGANEUF
Présidente : **Madame Roselyne CATAFORT**

➤ **Maind'Art**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Présidente : **Madame Catherine AUBOUX**

➤ **Association Sostranienne d'Activités Familiales**

Maison de la Solidarité – Rue Jules Ferry – 23300 LA SOUTERRAINE
Présidente : **Madame Edith BLENET**

➤ **Club Informatique d'Ahun**

Mairie – 23150 AHUN
Président : **Monsieur Gérard ALVEDIN**

➤ **Ahun Accueil**

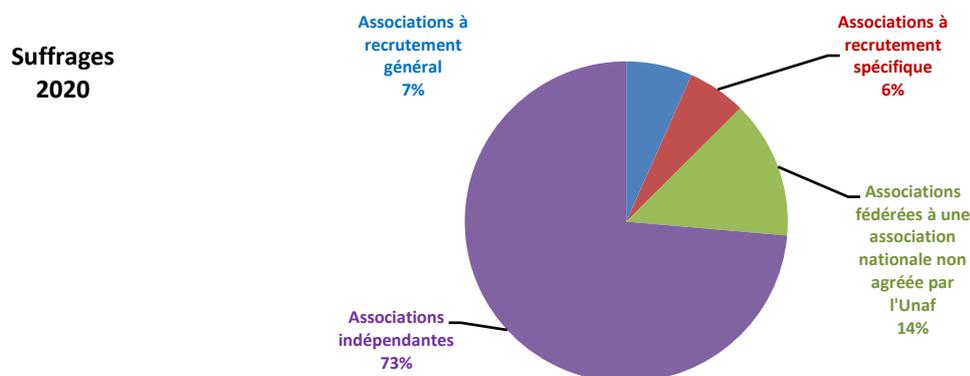
Mairie – 23150 AHUN
Président : **Monsieur Yannick LE MOAL**

➤ **Association Mahoraise de la Creuse**

50 avenue d'Auvergne – 23000 GUERET
Président : **Monsieur Madi RAKIBOU**

Au 31 décembre 2020, ces associations représentaient 1 554 familles.

| Associations | Adhérents | Suffrages |
|---|--------------|-----------|
| Association Familiale Catholique | 62 | 125 |
| Néoux Rencontres | 22 | 39 |
| La Vallée de Sylanie | 11 | 42 |
| Union des Familles Laïques de Guéret | 8 | 23 |
| ADAPEI | 48 | 106 |
| UNAFAM Creuse | 19 | 38 |
| Mères Médaillées de la Creuse | 7 | 11 |
| APF France Handicap | 17 | 34 |
| ADOT 23 | 31 | 60 |
| Club des Toujours Jeunes | 63 | 88 |
| Groupement des Aphasiques Creusois | 22 | 33 |
| Trisomie 21 Creuse | 29 | 64 |
| Réseau Bulle Creuse | 31 | 110 |
| France Alzheimer Creuse | 40 | 63 |
| L'Escale | 10 | 22 |
| 1.2.3. Parents | 29 | 104 |
| Ahun Ménage Jardinage | 59 | 85 |
| Service Famille | 32 | 62 |
| Une Clé de la Réussite | 36 | 105 |
| Les Petites Mains | 38 | 66 |
| Les Bambis | 137 | 482 |
| Bonnat Loisirs Jeunes | 0 | 0 |
| Guéret Patchwork | 23 | 41 |
| Interlude | 26 | 78 |
| Le Coquelicot du Thaurion | 38 | 67 |
| 1001 Créations | 12 | 25 |
| Les P'tits Filous | 101 | 368 |
| Les P'tits Pas | 9 | 16 |
| Parenthèse | 45 | 192 |
| Ahun Accueil | 12 | 19 |
| Association Familiale de Bourgneuf | 33 | 50 |
| Association Familiale de La Marche | 335 | 855 |
| Association Familiale de La Souterraine | 68 | 151 |
| Association Mahoraise de la Creuse | 28 | 135 |
| Maind'Art | 19 | 34 |
| ASAF | 27 | 44 |
| Club Informatique d'Ahun | 27 | 50 |
| 1 554 | 3 887 | |



La rencontre annuelle des présidents d'associations familiales, temps d'échanges et de partage et généralement programmée en fin d'année, n'a pas pu se tenir en 2020 en raison des contraintes sanitaires.



Les chiffres clés du mouvement familial creusois :

37 associations familiales
1 554 familles
3 887 suffrages

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE L'Udaf

Les instances de décision

La composition du conseil d'administration



LES INSTANCES DE DECISION

- L'ASSEMBLEE GENERALE -----

L'assemblée générale 2020 s'est tenue le 25 juin 2020 dans la salle de réunion du Cabinet comptable ACEC à Guéret. Afin de suivre au plus près les consignes sanitaires, seul un représentant des associations familiales était convoqué et cet événement s'est limité aux obligations statutaires.

L'assemblée générale était convoquée à 17 heures pour les élections de renouvellement partiel du conseil d'administration, elle s'est ensuite déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- rapport moral et d'orientation
- rapport d'activités
- rapport de la commission de contrôle
- rapport financier
- rapport du commissaire aux comptes
- taux de cotisation
- résultat des élections

- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION -----

Le Conseil d'Administration renouvelable par moitié tous les deux ans, a été installé le 2 juillet 2020.

Au 31 décembre 2020, Il était composé de :

- 10 membres élus en Assemblée Générale (+6 sièges vacants).
- 1 membre désigné par les Mouvements à recrutement général (+2 sièges vacants)
- 2 membres désignés par les Mouvements à recrutement spécifique (+3 sièges vacants)
- 7 membres désignés par les associations indépendantes (+1 siège vacant).

Il s'est réuni les :

16/01/20 20/02/20 14/05/20 02/07/20 10/09/20 15/10/20 10/12/20

3 conseils d'administrations ont été annulés durant les périodes de confinement.

- LE BUREAU -----

Elu par le Conseil d'Administration du 2 juillet 2020 et composé de 8 membres. Il ne s'est pas réuni en 2020.

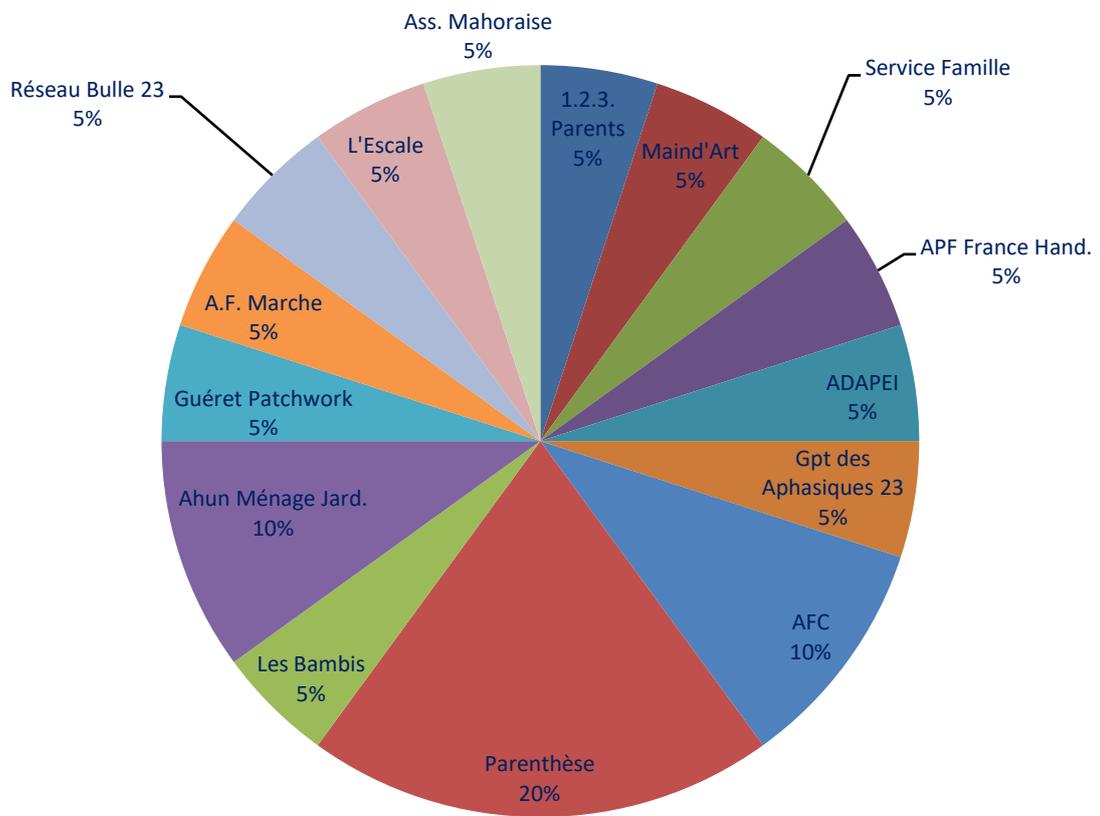


LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mai 2021, le conseil d'Administration de l'Udaf de Creuse était composé :

| Nom Prénom | Association | Fonction | 1 ^{ère} élection | 1 ^{ère} désigna° | Sortant |
|------------------------------|--------------------------------|------------------|---------------------------|---------------------------|---------|
| BACHELLERIE Sabine | 1.2.3. Parents | | | 12/2019 | |
| BARNAUD Luce | Maind'Art | | | 10/2014 | |
| BOUBET Josette | Service Famille | Vice-Présidente | 06/2008 | | 2024 |
| BOURDELAS Gisèle | APF France Hand. | | | 07/2016 | |
| CHERRORET Chantal | ADAPEI | | | 12/2014 | |
| CONCHONNET Lucette | Gpt Aphasiques Creusois | Trésorière Adjte | 06/2014 | | 2022 |
| COSTA de BEAUREGARD Bruno | AFC | | 06/2020 | | 2024 |
| GOSELIN Aurélie | Parenthèse | | | 02/2019 | |
| HAGENBACH Nadine | Parenthèse | | 06/2016 | | 2024 |
| HENRY Elisabeth | Les Bambis | Secrétaire | 06/2004 | | 2024 |
| LAINÉY Philippe | AF Catholique | Président | | 02/2015 | |
| MAGNAT Angélique | Parenthèse | | 06/2020 | | 2024 |
| MATHIEU Chantal | Ahun Ménage Jardinage | | 06/2020 | | 2024 |
| MENDO Marie-Claude | Parenthèse | Vice-Présidente | 06/2016 | | 2024 |
| NAVARRO Marie-José | Guéret Patchwork | | | 06/2020 | |
| ROQUES Jean Pierre | AF de La Marche | Trésorier | 06/2008 | | 2024 |
| SACHOT Béatrice | Ahun Ménage Jardinage | | | 10/2014 | |
| SCHULZ Marie- Christine | Réseau Bulle 23 | Membre du bureau | | 05/2020 | |
| SIMON Eliane | L'Escale | | 06/2002 | | 2024 |
| VALLADEAU Marilyne | Ass. Mahoraise de la Creuse | Secrétaire Adjte | | 10/2014 | |

Répartition des Administrateurs par association d'origine



LES MISSIONS DE L'Udaf

Les actions institutionnelles

Le fonctionnement des services



Les actions institutionnelles de l'Udaf

Les représentations

Les commissions

La Médaille de la famille

L'organigramme des services

Ressources humaines et formations

L'UDAF de la Creuse dispose d'agréments légitimant entre autres sa représentation des familles :

- **Agrément au titre des activités pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées** (ingénierie sociale, financière et technique)
Cet agrément délivré par la Préfecture en janvier 2016 est d'une durée de 5 ans. La demande de renouvellement a été faite en octobre 2020.
- **Agrément régional pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique.**
Cet agrément délivré par l'ARS en novembre 2017 est d'une durée de 5 ans.
- Agrément en **tant qu'association de consommateurs**, directement par la loi. En effet, l'article L. 811-2 du Code de la consommation donne pour effet à l'agrément de permettre l'action en justice dans l'intérêt des consommateurs. Cet article précise : "*Les organisations définies à L. 211-2 du code de l'action sociale et des familles (NDLR : UNAF et UDAF) sont dispensées de l'agrément pour agir en justice dans les conditions prévues au présent article*". L'Institution familiale (UNAF et UDAF) n'ayant pas à rechercher un agrément pour agir en justice dans l'intérêt des consommateurs est agréée de droit en tant qu'association de consommateurs,
- **Agrément "Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public"** délivré le 9 janvier 2012 par le Ministère de l'Education nationale à l'Unaf et aux Udaf.

- DANS LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE - CCAS -----

Les Représentants Familiaux dans les Centres Communaux d'Action Sociale ont été renouvelés à la suite des élections municipales du printemps 2020.

La loi n° 2015-991 de 2015 (Loi NOTRe) rend facultative la constitution de CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants. 68 communes disposeraient encore d'un CCAS.

38 délégués ont été désignés à la suite de ces élections, ce qui représente 56 % des CCAS du département.

Administrateur pilote : Madame Eliane SIMON

| <i>Communes</i> | <i>Délégués CCAS</i> | <i>Communes</i> | <i>Délégués CCAS</i> |
|---------------------|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Ahun | Pierrette DIGNAT | Guéret | Eliane SIMON |
| Ajain | Yvette BOURLOT | Lavaufrance | Arlette COLLIN |
| Aubusson | Angélique MAGNAT | Marsac | Josette GIRARD |
| Azérables | Jean-Marie JAGER | Néoux | Pascale MONDON |
| Bétète | Christine FOURRIER | Nouhant | Maryline GLOMEAU |
| Bonnat | Michelle GUYONNET | Royère de Vassivière | Marcelle GUILLOT |
| Bosmoreau les Mines | Claudine CUISINAUD | Soubrebost | Denise DEVAUTOUR |
| Bourganeuf | Jacqueline JOUANNETAUD | La Souterraine | Michel NAWROCKI |
| Boussac | Dominique PEYROT | Saint Dizier Masbaraud | Christiane RABIER |
| Boussac Bourg | Martine LASSEUR | Sainte Feyre | Micheline GOURSON |
| Bussière Dunoise | Isabelle MENANT | Saint Georges Nigremont | Ghislaine PRADELLE |
| Chamborand | Brigitte TUAL | Saint Léger le Guérétois | Colette TINGAUD |
| Chénérailles | Gilberte PIOU | Saint Moreil | A. WIJNEKUS de KORT |

| | | | |
|-----------------|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Evaux les Bains | M.Françoise AUCOUTURIER | Saint Pierre Bellevue | Hélène BIOULOUX |
| Faux Mazuras | Monique MATHIAS | Saint Sébastien | Claude GAY BELLILE |
| Felletin | Bénédicte DUCHAMP | Saint Sulpice le Guérétois | Jean Pierre ROQUES |
| Genouillac | Didier BIGNET | Saint Vaury | Denis FLEISCH |
| Glénic | Mireille RIMOUR | Thauron | Catherine NANY |
| Gouzon | Liliane REBEIX | Villard | Jane LACOSTE |

- DEPARTEMENT COHESION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE -----

Administrateur pilote : Monsieur Jean Pierre ROQUES

| Organisme | Titulaire | Suppléant |
|---|---|---|
| Organisation de consommateurs | Françoise BLANQUART Jean Pierre ROQUES | |
| Commission départementale d'aménagement du commerce | Françoise BLANQUART (personne qualifiée) | |
| Commission d'examen des situations de surendettement des particuliers | | Sylvette CHAIX |
| Qualipref – Comité local des usagers | Philippe LAINEY | |
| Commission départementale des titres de séjour | Philippe LAINEY personne qualifiée | |
| Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie : - Formation spécialisée personnes handicapées - Formation spécialisée personnes âgées | Lucette CONCHONNET Josette BOUBET | Angélique MAGNAT M. Claude MENDO |
| Commission consultative des services publics locaux de la Mairie de Guéret | 1 représentant | |
| Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance | 1 représentant | |
| Commission consultative d'accueil des gens du voyage | Eliane SIMON | Lucette CONCHONNET |
| Comité des usagers particuliers (direction des finances publiques) | Lucette CONCHONNET | |
| Liste départementale pour le jury d'examen chargé de délivrer les diplômes relatifs à certaines professions funéraires | Lucette CONCHONNET Béatrice SACHOT | |
| Horizon Limousin Service | Martine CRESSANT | |
| Conseil citoyen Albatros | Colette SAUVAGE | |
| Perspectives et Emploi | M. Christine SCHULZ | Gilles TRUQUET J. Baptiste du CLOSEL |

Administrateur pilote : Madame Marie Claude MENDO

| Organisme | Titulaire | Suppléant |
|--|---|--|
| Caisse d'Allocations Familiales | Elisabeth de SAINT VAURY Marie-Claude MENDO Emilie ROUGIER Christine AUCHAPT | Gilles TRUQUET Bénédicte de la BROSE Lucie LOCHE Marilyne VALLADEAU |
| Caisse Primaire d'Assurance Maladie | Bernadette GOURDON | Jean Claude GROSPEAUD |
| Caisse Régionale de Mutualité Sociale Agricole | Elisabeth HENRY | |
| Commission Départementale de Sélection d'Appel à Projet | Dominique FOIRET | |
| Commission Départementale de Sélection d'Appel à projets relevant de la compétence du Conseil Dpt | Marie-Claude MENDO | |
| C ^o Consultative Dépt de Sécurité et d'Accessibilité et Sous-C ^o d'Accessibilité des Personnes Handicapées | Eliane SIMON | Josette BOUBET |
| Conseil Territorial de Santé de la Creuse | Françoise BLANQUART Bruno COSTA de BEAUREGARD | Eliane SIMON Claudia VANDAUD |
| Conseil de Surveillance des Etablissements de Santé - Centre Hospitalier de Guéret - CMN de Sainte Feyre - Centre Hospitalier de Bourganeuf - Centre Hospitalier de La Souterraine - Centre Hospitalier d'Aubusson | Eliane SIMON Eliane SIMON Françoise BLANQUART Michel NAWROCKI Michel BACH | |
| Commission des usagers dans les Etablissements de Santé - Centre Hospitalier d'Aubusson - Centre Hospitalier de Guéret - Centre Hospitalier de Bourganeuf - Centre Hospitalier de La Souterraine - Centre Hospitalier de La Valette - Clinique de La Marche - C.R.R.F. André Lalande de Noth - CMN de Sainte Feyre - Centre Hospitalier d'Evaux les Bains | Michel BACH Eliane SIMON Claudia VANDAUD Michel NAWROCKI Madeleine LAURIENT Eliane SIMON | Christine AUCHAPT Françoise BLANQUART J. Marie JAGER Bruno COSTA de BEAUREGARD Michelle GUYONNET Jean BETOLAUD du COLOMBIER Pierrette GLENISSON Christine AUCHAPT M-Françoise AUCOUTURIER Bruno COSTA de BEAUREGARD |
| Instance Régionale d'Education de Promotion de la Santé | poste à pourvoir | |

- DEPARTEMENT HABITAT – CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE -----

Administrateur pilote : Madame Nadine HAGENBACH

| Organisme | Titulaire | Suppléant |
|--|---------------------|---------------------|
| Conseil d'Administration de Creusalis – Office Public de l'Habitat | Michel BACH | |
| Comité Responsable du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées | Nadine HAGENBACH | Dominique FOIRET |
| Conférence intercommunale du logement du Grand Guéret | Eliane SIMON | |
| Comité de pilotage du plan départemental de prévention des déchets | Françoise BLANQUART | |
| Comité départemental de la sécurité routière et 2 sections spécialisées de cette commission : <ul style="list-style-type: none"> . section épreuves et compétitions sportives . section «fourrière» | Jean Pierre ROQUES | Françoise BLANQUART |
| L'Escale | Eliane SIMON | |

- DEPARTEMENT DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE -----

Administrateur pilote : Madame Marie-Claude MENDO

| Organisme | Titulaire | Suppléant |
|---|--|-------------------|
| Conseil Départemental d'Accès au Droit | Philippe LAINEY | |
| COFIL du Schéma départemental de Services aux Personnes | Dominique FOIRET | |
| Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat | Martine NADAUD | Michelle GUYONNET |
| Commission d'Agrément des personnes qui souhaitent adopter | Martine NADAUD | Michelle GUYONNET |
| Commission d'examen de la situation et du statut de l'enfant confié | Michelle GUYONNET | |
| Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre les drogues, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes | Le Président de l'UDAF ou son représentant | |
| Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance | Un représentant de l'UDAF | |
| Centre Régional d'Information sur de Droit des Femmes et des Familles du Limousin | Marie Claude MENDO | |
| Conseil citoyen du centre d'animation de vie locale Anima | Marie Claude MENDO | |

Administrateur pilote : Madame Marie-Claude MENDO

| Organisme | Titulaire | Suppléant |
|--|--------------------|--------------|
| Conseil Départemental de l'Education Nationale | Philippe LAINEY | Luce BARNAUD |
| ALISO | Marie-Claude MENDO | |

Les chiffres clés de la représentation familiale :

42 représentants familiaux (+ 38 délégués CCAS)

siègent dans :

55 instances départementales, préfectorales,...., pour la défense des intérêts matériels et moraux des familles





LES COMMISSIONS

Les commissions de l'Udaf restructurées à la suite de l'assemblée générale de 2020, sont composées comme suit :

Deux commissions obligatoires :

- COMMISSION DE CONTROLE -----

Administrateur président : Madame Béatrice SACHOT

Cette commission est entre autre chargée

- . de vérifier les listes des adhérents des associations familiales,
- . de s'assurer de la validité des candidatures et des désignations au conseil d'administration,
- . de s'assurer de la régularité des votes et de constituer le bureau de vote,
- . de formuler un avis pour le conseil d'administration concernant les demandes d'agrément des associations.

La commission de contrôle s'est réunie en 2020 le :

- . 25 février 2020 pour le contrôle des listes d'adhérents,
- . 14 mai 2020 pour le contrôle des candidatures au conseil d'administration de l'Udaf,
- . 2 juillet 2020 pour le contrôle d'une candidature désignée au conseil d'administration de l'Udaf.

- COMMISSION TECHNIQUE ET DU PERSONNEL -----

Administrateur président : Monsieur Philippe LAINEY

La commission s'est réunie en 2020 dans le cadre de recrutement de personnel : un chargé de mission Famille gouvernante, des remplacements en CDI au service logement et au centre social tsigane, des postes en CDD pour des remplacements maladie et maternité.

Une réunion a porté sur la rémunération individuelle supplémentaire applicable en 2021 et une sur l'affectation des œuvres sociales avec le CSE.

Commissions ouvertes aux administrateurs, représentants familiaux, associations familiales, représentants des usagers et éventuellement personnes qualifiées extérieures en fonction des sujets abordés.
Ces commissions sont amenées à plus ou moins se réunir chaque année en fonction de l'actualité de l'UDAF.

- COMMISSION POLITIQUE FAMILIALE POLITIQUE SOCIALE -----

Administrateur président : Madame Marie Claude MENDO

Les membres de cette commission se sont investis dans la stratégie de renouvellement des délégués CCAS et la recherche de candidats. Ils ont également participé au travail de création d'un Groupe d'entraide mutuelle (GEM) à La Souterraine.

Des membres se sont impliqués dans les groupes de travail mis en place pour le renouvellement du schéma autonomie principalement dans les groupes « agir sur la prévention » et « créer une gouvernance de solidarité ».

- COMMISSION HABITAT CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE –
TRANSPORTS -----

Administrateur président : Madame Nadine HAGENBACH

En 2020, des membres de cette commission ont travaillé sur le renouvellement de l'agrément au titre du logement.

Cette demande d'agrément des organismes exerçant des activités d'ingénierie sociale, financière et technique a été élargie aux activités d'intermédiation locative et gestion locative sociale dans l'objectif de mettre en œuvre l'action Famille Gouvernante.

Un membre de la commission a participé aux rencontres avec les partenaires dans la phase de mise en œuvre de l'action Famille gouvernante.

- COMMISSION DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE -----

Administrateur président : Madame Eliane SIMON

Cette commission a participé en 2020 à la restitution du schéma de la protection de l'enfance et à un groupe de travail thématique préparant le nouveau schéma départemental de la protection de l'enfance « la prévention auprès de l'enfant et des familles : clés de son efficience ».

- COMMISSION EDUCATION JEUNESSE NUMERIQUE -----

Administrateur président : Madame Marie-Claude MENDO

Cette commission s'est investie dans les travaux menés dans le cadre de l'action Lire et Faire Lire, le réseau de Lutte contre l'illettrisme et l'action Pare'ntic.

- COMMISSION COHESION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE-----

Administrateur président : Monsieur Jean Pierre ROQUES

La commission s'est investie dans le projet de PCB et le dossier de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de la labellisation, pour lequel deux projets ont été retenus.

COMMISSION CENTRE SOCIAL TSIGANE -----

Administrateur président : Madame Lucette CONCHONNET

Cette commission encadre les orientations et suit l'activité du Centre Social Tsigane de la Creuse.

Elle a principalement travaillé, au cours de l'année 2020, sur le nouveau projet social 2020/2024.

Les membres ont participé aux rencontres d'évaluation du projet social 2017/2020 lors des rencontres avec les partenaires et principalement la Caf sur la méthodologie de travail sur le nouveau projet social ou lors du Comité de pilotage.

Cette commission s'est également investie dans le nouveau projet social 2020/2024 en définissant une trame de travail et en proposant de nouveaux objectifs et de nouvelles orientations.

Des entretiens ont eu lieu avec les partenaires (en présentiel, téléphoniques et visio).

Une ébauche de travail partenarial a été menée avec le cinéma de Guéret et l'association de la Bergerie et les Rencontres de Chaminadour pour l'organisation d'un évènement culturel autour de la condition des Gens du Voyage pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Cet évènement a été différé en raison de la crise sanitaire. L'évènement annuel Festi'Famille 2020 a, lui été annulé pour les mêmes raisons.

La commission a pu s'investir dans le travail partenarial sur la production d'un guide à destination des Ets de Santé pour un meilleur accueil des gens du voyage.

- COMMISSION DES FINANCES -----

Administrateur président : Monsieur Philippe LAINEY

La commission s'est réunie en novembre 2020 dans le cadre de l'exercice courant du contrôle budgétaire.

- COMMISSION COMMUNICATION -----

Administrateur président : Madame Josette BOUBET

Dans l'attente de la reconstruction du site de l'Unaf et des Udaf, la commission s'est penchée sur la création d'une page facebook pour diffusion aux familles, de l'actualité de l'Udaf et des services.

La commission s'est impliquée dans la préparation et la participation de l'Udaf au forum des associations de Guéret qui s'est tenu le samedi 5 septembre 2020.



MEDAILLE DE LA FAMILLE

Un décret de 2013 a apporté des modifications au code de l'action sociale et des familles relatives à la médaille de la famille, dont les principales sont les suivantes :

- La médaille de la famille concerne désormais les personnes, mère ou père de famille ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint 16 ans.
- Par dérogation à cette disposition, cette distinction peut également être attribuée :
 - . aux personnes qui au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans, leurs frères et sœurs.
 - . aux personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans, un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins.
 - . aux veuves mais aussi aux veufs de guerre ayant, au décès de leur conjoint, trois enfants.
 - . à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

L'Udaf a une fonction consultative pour l'attribution des Médailles de la Famille. Elle réunit ainsi annuellement, une commission de la Médaille de la Famille, en partenariat avec l'association des Mères Médaillées, chargée de donner un avis sur les dossiers de candidature.

Un seul dossier de candidature a été étudié et attribué en 2020.

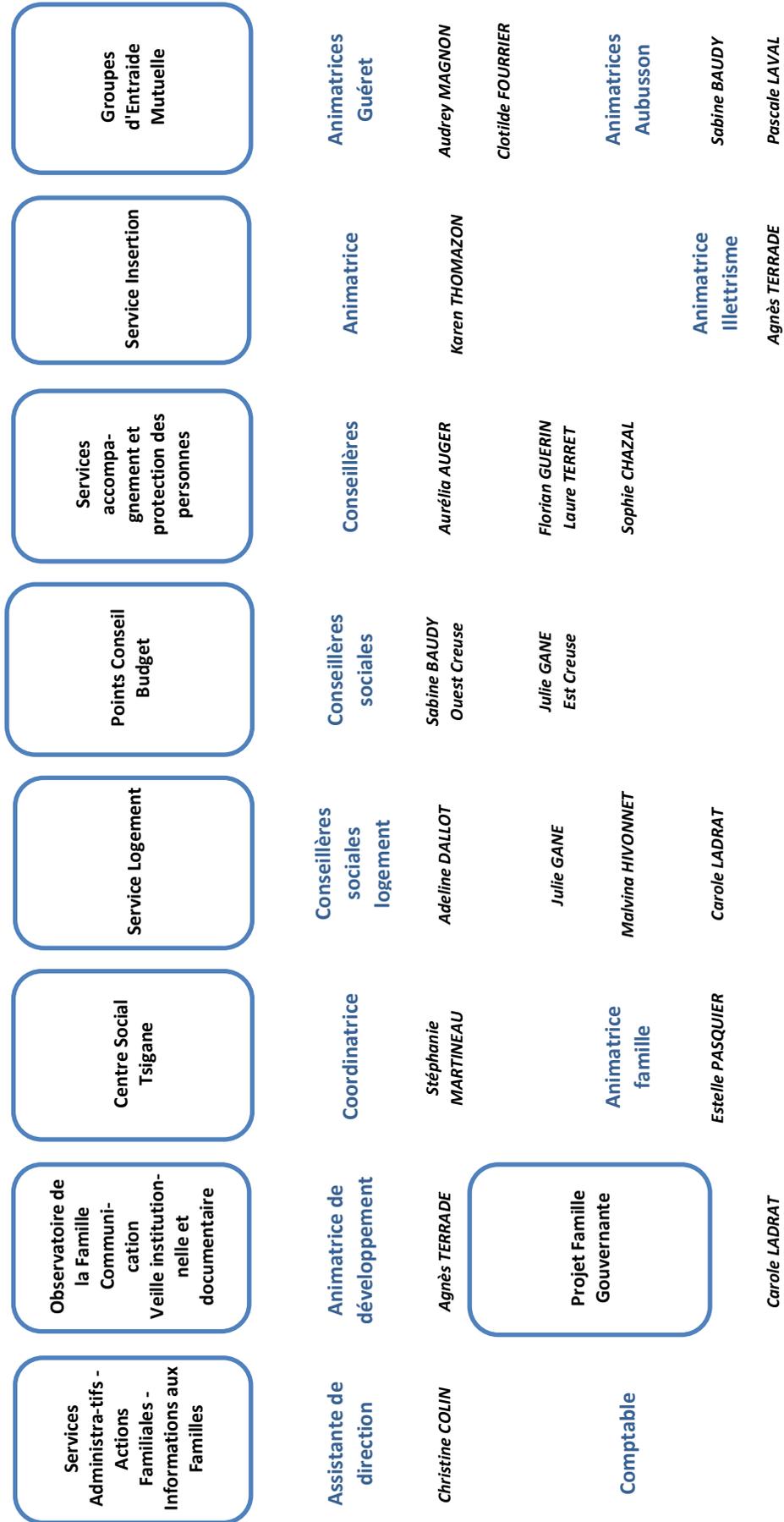


ORGANIGRAMME DES SERVICES

ORGANIGRAMME DE L'UDAF de la CREUSE Au 31 mai 2021

Président : Philippe LAINEY

Directeur : Vincent MONTEMBAULT





RESSOURCES HUMAINES

- Les mouvements de personnel-----

| | |
|---|---|
| -Madame Florence LECLERC Conseillère sociale Masp | Départ le 14 janvier 2020 |
| - Madame Nathalie SIVAN Chargée de mission Habitat inclusif | Arrivée le 28 janvier 2020 Départ le 25 octobre 2020 |
| - Madame Murielle NANY MARTIN Animatrice, référente famille au centre social tsigane | Départ le 3 juillet 2020 |
| - Madame Marie-Claire DALLOT Comptable en CDD | Arrivée le 12 juillet 2020 |
| - Madame Estelle PASQUIER Animatrice, référente famille au centre social tsigane | Arrivée le 28 septembre 2020 |
| -Madame Malvina HIVONNET Conseillère logement | Arrivée le 2 novembre 2020 |



FORMATIONS

- **Formation «personne compétent en protection et risques professionnelles»**
Julie Gane les 17 – 18 et 30 novembre 2020
- **Formation «Soutenir et dynamiser ses équipes » avec Aliso**
Vincent Montembault
- **Formation «vidéo » avec Aliso**
Audrey Magon les 23 – 24 janvier, 14 février et 6 octobre 2020
- **Formation «Excel »**
Plusieurs salariées les 30 – 31 janvier, 10 mars et 6 juillet 2020
- **Formation sur les aspects juridiques «promeneur du net»**
Stéphanie Martineau le 17 septembre 2020
- **Formation «intervenir auprès de personnes non francophones»**
Plusieurs salariées les 30 – 31 janvier, 10 mars et 6 juillet 2020
- **Formation autour du diagnostic et conseil en mobilité**
Karen Thomazon les 7 et 14 février 2020
- **Présentation du décret sur les aires d'accueil et les terrains familiaux locatifs**
S. Martineau, 5 mars 2020
- **Méthodologie de projet en promotion et éducation en santé**
Estelle Pasquier, 3 et 4 décembre 2020

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE L'Udaf

Service logement
Service insertion
Accompagnement social personnalisé et
protection des personnes
Centre social tsigane
Groupes d'entraide mutuelle
Développement de la vie associative et
soutien à vie institutionnelle
Ingénierie social et développement de projets



LE SERVICE LOGEMENT

Quatre Conseillères en Economie Sociale et Familiale (3,5 ETP) travaillent au sein du service logement. Elles assurent différentes missions.

- L'accompagnement social lié au logement (ASLL) -----

Cette mission est financée par le Conseil Départemental de la Creuse, dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement et du Plan Départemental d'Insertion.

Les demandes d'accompagnement, principalement à l'initiative des assistants sociaux de secteur, sont examinées et validées par les commissions d'insertion au sein des six Unités Territoriales d'Action Sociale. Les mesures sont attribuées pour des durées de 3 à 6 mois, renouvelables selon les besoins jusqu'à 18 mois. Elles s'adressent à des personnes de toutes tranches d'âges et toutes situations familiales confondues (personnes seules, couples avec ou sans enfant et familles monoparentales).

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, 160 mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) ont été menées par le service sur l'ensemble du département.

Il existe trois types de mesures qui se distinguent selon l'objectif à atteindre :

1° - L'accès au logement (74 % des mesures)

Accéder à un premier logement, ou déménager, est problématique pour de nombreuses personnes, surtout lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés sociales, familiales, financières... plus ou moins importantes.

L'aide apportée dans le cadre de l'accompagnement intervient à différents niveaux dans l'élaboration et la concrétisation du projet logement, et éventuellement dans la gestion du budget.

118 mesures ont été menées au cours de l'année et ont concerné des personnes qui devaient déménager pour différentes raisons :

- Dépenses de logement trop fortes (loyer et/ou charges de chauffage le plus souvent),
- Vétusté du logement,
- Fin de bail (non renouvellement de bail, expulsion locative),
- Logement inadapté (logement trop grand ou trop petit, isolement géographique, raison de santé),
- Absence de logement durable (pas de domicile fixe, hébergement provisoire),
- Causes familiales et/ou professionnelles (rupture conjugale, prise d'indépendance, insertion professionnelle).

Dans la grande majorité des situations, les personnes trouvent une solution à leur problème.

2° - L'installation dans le logement (7 % des mesures)

L'ASLL est destiné à apporter un soutien pour toutes les démarches liées à un emménagement récent dans un logement (budget, matériel, droits et obligations, prévention des risques d'impayés). Il concerne le plus souvent des personnes seules en situation de primo-installation, mais également des familles, notamment monoparentales, ayant déjà connu des difficultés dans un logement précédent.

3° - Le maintien dans le logement (19 % des mesures)

L'accompagnement consiste à apporter une aide soit pour résorber une dette de loyer, soit pour en prévenir l'apparition. Le suivi vise à soutenir la famille dans la gestion du budget et à réintroduire un dialogue avec les différents organismes, administrations et avec le bailleur.

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de la dette de loyer : des charges de logement trop importantes, une diminution des ressources, un dysfonctionnement dans la gestion du budget.

Dans tous les cas, l'accompagnement social lié au logement repose sur une connaissance législative et réglementaire approfondie des Conseillères dans le domaine du logement et de l'action sociale, une relation de confiance avec les personnes suivies, des visites régulières à domicile et un étroit partenariat avec les assistants sociaux de secteur ainsi que les autres intervenants auprès des ménages accompagnés.

- L'information/conseil logement aux locataires et bailleurs -----

Ce service, financé par la Direction Générale de la Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes, a pour objectif de renseigner, en première intention, toute personne ayant une demande sur le droit dans le domaine du logement. Il peut s'agir de locataires, de bailleurs, domiciliés principalement sur le département, mais également de travailleurs sociaux qui ont identifié notre service.

Les demandes portent essentiellement sur les contrats et états des lieux, les règles de congé et les charges et réparations locatives, notamment lorsqu'il y a des litiges. Le contact est principalement téléphonique. Les réponses sont généralement immédiates. Les demandeurs sont parfois réorientés vers d'autres partenaires (ADIL, huissiers ...). Des rendez-vous sont parfois également fixés, en général à l'UDAF.

Une trentaine de dossiers a été ouvert en 2020, les demandes émanent à proportion égale de locataires et de bailleurs. Les demandes concernent principalement le droit général de la location (contrat, préavis, droits et devoirs de chaque partie).

Il est important de faire un lien avec la mission ASLL puisque dans le cadre des accompagnements, l'information logement est quasi quotidienne aussi bien au niveau des locataires, des bailleurs que des travailleurs sociaux et ne justifie pas toujours l'ouverture d'un dossier.

Les chiffres clés du service logement :

160 Accompagnement social lié au logement dont :

- . 118 accès au logement
- . 31 maintiens dans le logement
- . 11 installations dans le logement

30 informations logement.



Le réseau citoyen de services fait suite à la réflexion menée par les différents acteurs mobilisés sur une action de resocialisation «Le Pari vers l’insertion» qui a pris fin au 31 décembre 2018. Le réseau donne une autre dimension car l’action doit déboucher sur une valorisation des compétences et se traduit par des échanges de services.

La construction du réseau citoyen de services (RCS) a débuté au 1^{er} janvier 2019. Le RCS est une action expérimentale (2019/2021) pour 3 territoires de La Creuse : La Souterraine dont le Centre social MJC a la charge, Auzances dont l’opérateur est le CAVL AGIR et enfin Guéret dont l’acteur local est l’Udaf. Ce dispositif est la mise en œuvre d’une prestation de service au profit de la MJC qui porte le dispositif global dans le département, financé notamment par le FSE et le Conseil Départemental de la Creuse.

Le RCS est un réseau d’échanges libres et gratuits de services et de savoirs entre particuliers. L’Udaf a pour mission de mettre en lien les particuliers mais également un rôle d’animation pour proposer ou permettre au groupe des rencontres collectives. L’Udaf doit donc identifier des besoins et des offres, favoriser leur rencontre et accompagner la dynamique collective du réseau.

Dans un second temps, l’objectif est de mettre en avant les compétences des personnes, de soutenir leur développement et l’acquisition de nouvelles compétences. Cette démarche vise à permettre aux personnes en recherche d’emploi d’avoir une plus-value face aux employeurs, et aux employeurs de repérer plus facilement des personnes ayant une compétence transversale correspondante au poste proposé.

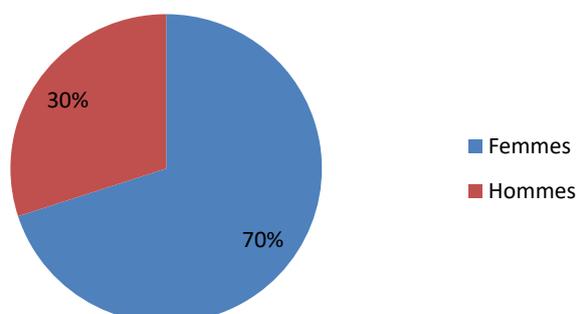
Les 4 compétences choisies sont :

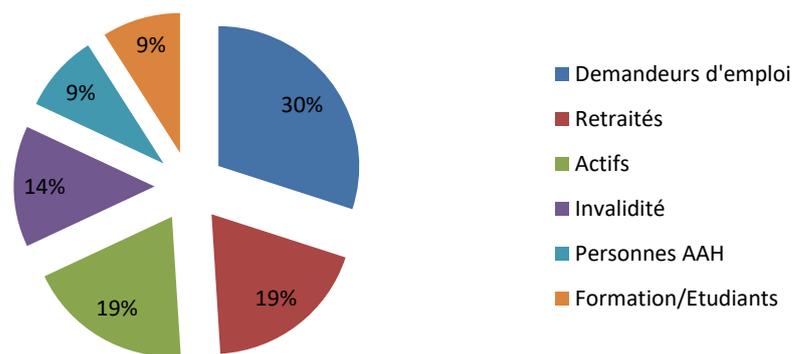
- le travail en équipe,
- le travail en autonomie,
- l’utilisation de l’outil informatique,
- le contact avec le public (code sociaux).

Profil du public

Le groupe de Guéret a recensé 21 personnes tout au long de l’année 2020 qui ont participé activement à la vie du RCS dont 10 nouvelles.

Moyenne d’âge : 52 ans





52% des personnes membre du réseau sont dans les critères FSE.

La vie du Réseau Citoyen de Services a été rythmée en 2020 par les aléas de la crise sanitaire.

La dynamique de groupe au premier trimestre était dirigée sur la communication du réseau en mettant les membres en action (distribution massive de flyers, création d'un tableau d'affichage). L'idée de temps de découvertes du territoire de Guéret et ses alentours était envisagée mais l'actualité a stoppé cet élan.

Lors des temps en présentiel le réseau se retrouvait deux fois par semaine avec un thème à chaque séance :

- La communication du RCS,
- Les précisions sur les types d'échanges possibles,
- Présentation de l'association des communs,
- Atelier cuisine avec partage de recettes,
- Evaluation pour entrer dans les ateliers numériques avec le pass' numérique,
- Fabrication du tableau d'affichage,
- Réflexions sur les thèmes, associations, création et structures à définir (chômage, bricolage, GEM, marche...).

Le premier confinement a été un moment d'isolement pour l'ensemble des membres. Les échanges téléphoniques ou visio-conférence ont permis d'atténuer ce manque de lien social. Cependant les personnes ont ressenti le besoin de se retrouver «physiquement» pour partager de nouveau.

En juin 2020, l'Udaf a proposé de nouvelles rencontres en extérieur et en nombre limité pour redonner vie au réseau :

- Marche
- Création d'éponges tawashi, activité animée par un membre du réseau
- Aide au chantier participatif de la restauration du lavoir de Toulx Saint Croix pour aider à la finition de ces 10 années de rénovation. Cette journée a été riche de partage avec les bénévoles de l'association « Pierres en Marche » qui est le maitre d'œuvre et le groupe de jeunes de la mission locale lui aussi présent.
- Visio conférence avec le groupe d'Auzances via le discord (réseau social interne au RCS). L'idée était de promouvoir cet outil au sein du groupe de Guéret en lien avec le groupe d'Auzances initiateur de cet outil pour l'ensemble du réseau.
- Visionnage de l'histoire de Jacques créé par Cynthia Atlan coordinatrice du réseau et l'animateur de Canopé pour valoriser les possibilités qu'offre le réseau en mettant des personnes en lien pouvant acquérir des compétences.

Des temps virtuels ont aussi été proposés une fois par semaine pour maintenir une dynamique de groupe. Ces moments ont permis de tester plusieurs supports numériques.

Pendant le dernier trimestre le réseau a pu dans un premier temps se retrouver. Une rencontre des 3 sites a été organisée à l'étang de la Naute pour favoriser l'échange et les objectifs communs de l'ensemble du réseau. Le premier échange a été force de proposition pour définir les besoins et envies de chacun. Il a été décidé de fixer un calendrier avec des thèmes prédéfinis pour chaque séance. L'ensemble des personnes du réseau devant abonder le calendrier pour que chacun puisse se saisir ou non de la proposition.

Plusieurs rencontres ont été programmées :

- Un atelier de réparation de chaises en bois a été réalisé par un membre.
- Nettoyage du jardin.
- Bricolage avec la fixation d'un portillon au jardin.
- Cueillette de fruits.
- Fixation du tableau du réseau à la quincaillerie.
- Ateliers numériques.
- Découverte de Tik Tok à l'initiative d'une participante.
- Atelier branchement d'une prise électrique et échange avec tout le réseau animé par un membre d'AGIR.
- Démonstration de la fabrication d'un sachet à graines par une participante de la MJC.
- Découvertes champignons.

A partir de novembre le groupe de Guéret s'est réuni en visio-conférence, 2 fois par semaine, avec des thèmes différents à chaque séance.

A ces occasions les membres ont pu se tester et appréhender d'autres façons de communiquer.

Plusieurs nouvelles personnes ont rejoint les séances par rappels au premier confinement.

La plateforme d'entraide a vu le jour pour les personnes ne pouvant pas se déplacer pour leurs courses, des rendez-vous médicaux ou à la pharmacie.

Le réseau a répondu présent pour la coordination et mettre en lien les personnes bénéficiaires et les bénévoles. A Guéret neuf personnes se sont manifestées pour rendre service aux personnes dans le besoin dont 4 étaient déjà membres du réseau.

Il y a eu 5 personnes qui ont pu agir et 2 personnes ont bénéficié de cette aide (portage de courses, de médicaments et promenade du chien d'une personne hospitalisée).

Une quarantaine d'échanges de services s'est effectuée au cours de l'année autour du bricolage, du transport, de l'aide informatique, rangement, dons de fruits ou d'objets divers, aide aux démarches administratives, courses et balade canine.

L'ensemble du RCS s'est rencontré lors de visio communes à 3 reprises.

L'équipe encadrante a pu noter qu'une dynamique et une solidarité s'est renforcée tout au long de cette année si particulière.

Cette action a pour objectifs de réduire les freins à la mobilité et de favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes.

Ce service a ouvert ses portes le 1er décembre 2013. Il correspond à la mise en œuvre d'une prestation de service au profit de la MEFBOC qui porte le dispositif global pour la mobilité dans le département, financé notamment par le FSE et le Conseil Départemental de la Creuse.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement qui a quatre fonctions :

- informer tout public et favoriser le lien avec les acteurs de la mobilité,
- diagnostiquer, évaluer et bâtir un parcours mobilité,
- accompagner les personnes,
- proposer des ateliers collectifs.

Auquel de nouveaux outils se sont rajoutés :

- le micro-crédit social a pu être utilisé à partir de juin pour finaliser les projets mobilité.
- l'ouverture de l'auto-école à caractère associatif pour les personnes en difficulté d'apprentissage.

Le territoire concerné :

L'Udaf a la charge du Pôle Ressource Mobilité dans la communauté d'agglomération du Grand Guéret et les communes de Châtelus-Malvaleix, Bonnat et du Pôle Ressource Mobilité compétent pour la communauté de communes Creuse Confluence. D'autres structures assurent cette mission sur les autres territoires de la Creuse.

Son public :

Toutes les personnes en difficultés d'insertion ou d'apprentissage, bénéficiant d'un accompagnement social et/ou professionnel. La principale problématique est l'accès au permis (difficultés d'apprentissage, de finances, de dynamique). Le financement reste aussi un frein important pour l'acquisition d'un véhicule.

PRM de Guéret :

En 2020, 47 personnes ont pu bénéficier de l'aide du PRM soit elles étaient accompagnées par la conseillère mobilité soit elles ont pu profiter de l'apport des ateliers culture routière :

- 39 personnes ont participé aux ateliers culture routière dont 10 nouvelles personnes accompagnées en 2020 et 7 des années précédentes.
- 14 personnes nouvelles bénéficiant d'un accompagnement dont 10 personnes avec un projet obtention de permis avec des difficultés d'apprentissage au code. Les quatre autres accompagnements portaient sur la recherche de financement (3 projets achat véhicule et 1 financement d'heures de renforcement).
- 22 personnes n'étaient pas d'accompagnées mais ont bénéficié d'un atelier, ce qui s'explique par plusieurs facteurs :
 - .L'année difficile, à cause de la crise sanitaire, a eu un impact sur les offres du PRM. Le premier confinement n'a pas permis de continuer l'action. Quelques personnes ne sont plus présentes sans donner d'explication (3).
 - .La dynamique à la reprise n'a pu déboucher sur des accompagnements car le deuxième confinement n'a pas permis les rendez-vous individuels pour formaliser leurs parcours (13 personnes sont susceptibles d'être accompagnées en 2021)
 - .Des personnes ont besoin d'un appui théorique mais ne souhaite pas d'accompagnement. Cela a été le cas pour 5 personnes dont une ayant obtenu le permis.

L'Udaf a proposé 64 ateliers comptant 341 participations en globalité.

PRM de Boussac :

Ce service a été saisi par 14 personnes en 2020. L'Udaf a eu 6 nouveaux accompagnements : 2 sur un projet de financement de véhicule avec l'outil du micro-crédit social et 4 pour un projet permis de conduire.

Il y a eu 11 participants aux ateliers culture routière dont 5 de l'année précédente. L'Udaf a programmé 21 ateliers avec 109 participations.

Trois de ces personnes sont susceptibles d'être accompagnées en 2021.

Il y a eu 4 sorties positives :

- 2 personnes se sont inscrites en auto-école et poursuivent leur projet en autonomie
- 1 personne a obtenu son permis de conduire
- 1 personne a obtenu un micro-crédit et a acquis son véhicule

Le deuxième confinement a été source d'innovation car le réseau a pu maintenir des ateliers en visio-conférence. L'offre a été conséquente (2 à 3 ateliers/semaine) grâce à la complémentarité des PRM qui ont ouvert les ateliers à l'ensemble des personnes du territoire et non à son seul public.

Malgré un contexte sanitaire défavorable le PRM note une implication particulière des usagers dans leur parcours. Ils ont su pour la plupart s'adapter à notre mode de fonctionnement (atelier en visio).

- SPOT de mise à disposition de véhicules automobiles à des fins d'insertion -----

Depuis septembre 2015, le service s'est vu confier une mission complémentaire aux Pôles Ressource Mobilité : la mise à disposition de véhicules automobiles à des fins d'insertion, à un tarif réduit.

L'objectif est d'apporter une solution de mobilité aux personnes dans le cadre de leurs démarches d'insertion : recherche d'emploi, formation, stage, entretien d'embauche, etc.

La MEF (*Maison de l'Emploi et de la Formation*) est chargée de coordonner sur le département, la mise à disposition des véhicules. Le service joue la fonction de relais dépositaire de 3 voitures à Guéret.

En 2020, le parc automobile sur l'ensemble du département comptait 8 voitures, 8 scooters et 8 voitures électriques sans permis.

75 bénéficiaires ont pu bénéficier de ce service sur l'ensemble du territoire creusois.

En 2020, 75 conventions ont été signées au Spot de Guéret. Il y a eu 28 contrats initiaux et 52 renouvellements en prenant la globalité des véhicules. Des retours n'ont pas été comptabilisés. L'Udaf a pris en charge 44 contrats de location pour les voitures, 23 contrats concernant les twizys et 8 renouvellements des scooters.

Les missions relatives à la mobilité correspondent à des prestations de services au profit de la MEF dans le cadre d'un dispositif global financé par le FSE et les acteurs institutionnels départementaux du champ social.



Quelques chiffres des deux PRM et du Spot :

51 bénéficiaires des PRM Guéret et Boussac

75 conventions Spot signées dont :

- . 28 contrats initiaux
- . 52 renouvellements

Soit :

- . 44 voitures
- . 23 contrats Twizy
- . 8 contrats scooter
- . 75 bénéficiaires

L'Udaf de Creuse est engagée depuis 2017 avec ses partenaires, dans une action « Lever les freins linguistiques », action de soutien auprès de personnes qui ont des difficultés avec la langue française. Cette action s'appuie à la fois sur la mise en place d'ateliers collectifs pour des personnes en situation d'illettrisme et de personnes Français Langue Etrangère, mais aussi sur la création d'un réseau de bénévoles pour venir en aide individuellement auprès d'apprenants.

Démarré en 2017, le réseau des bénévoles est constitué de 17 bénévoles qui aident individuellement des personnes en difficulté avec le français et qui ont pu bénéficier au cours de l'année de plusieurs actions de formations et d'informations.

S'appuyant sur des thématiques ciblées, ces rencontres/formations ont comme objectif général d'outiller et d'accompagner les bénévoles dans leur action auprès des personnes.

Les réunions d'échanges sont autant d'occasion pour les bénévoles de se retrouver pour partager leurs pratiques et expériences, mais aussi pour réfléchir sur des thèmes ou de rencontrer des intervenants extérieurs.

Des formations sont également proposées aux bénévoles pour qu'ils acquièrent des connaissances sur les publics concernés, mais aussi pour qu'ils découvrent des outils et des méthodes.

Activités 2020 du réseau des bénévoles :

- 31/01/20 : échanges de pratiques entre bénévoles
- 10/04/20 : Webinaire Centre Régional Illettrisme Alphabétisation « Animer un groupe d'apprenants peu ou pas scolarisés »
- 15/05/20 : Webinaire Centre Régional Illettrisme Alphabétisation « Confiance, émotion et travail pédagogique : de l'engagement à l'apprentissage »
- 23/07/20 : rencontre conviviale des bénévoles autour d'un pique-nique
- 24 et 25/09/20 : Formation Facile A Lire et à Comprendre en partenariat avec l'ADAPEI
- 01/10/20 : Formation Centre Régional Illettrisme Alphabétisation « Intervenir auprès d'un public non francophone »
- 05/10/20 : réunion de rentrée des bénévoles
- 24/11/20 : visio conférence réseau des bénévoles
- Du 08 au 10/12/20 : 20 ans de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme 100% digital
- 11/12/20 : Webinaire Centre Régional Illettrisme Alphabétisation « Le jeu en formation : jouer et apprendre la langue ou jouer pour apprendre la langue ? »

Parallèlement à la mise en place et l'animation du réseau de bénévoles, d'autres composantes de l'action ont directement impliqué l'Udaf pendant l'année. Les ateliers linguistiques collectifs sur le secteur de l'agglomération du Grand Guéret se tiennent en effet dans les locaux de l'Udaf le mercredi matin.

De même, les apprenants orientés par les services sociaux et les structures d'insertion et de lutte contre les exclusions ont été reçus tout au long de l'année par une animatrice de l'Udaf afin de prendre en charge leur inscription, d'expliquer le fonctionnement des ateliers et de s'assurer de leur éligibilité dans le dispositif.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE et PROTECTION DES PERSONNES

- Tutelle aux Biens des Mineurs -----

Ce service délégué par le Conseil Départemental est chargé d'assurer la gestion des biens des mineurs et la conservation de leur patrimoine éventuel.

Cette mesure de protection est prononcée par le Juge de tutelles mineures et intervient lorsque l'autorité parentale ne peut plus s'exercer (décès des 2 parents, retrait de l'autorité parentale des 2 parents, filiation non établie). Le tuteur prend soin du mineur et le représente dans les actes civils et dans la gestion de son patrimoine. Si personne ne peut assurer la tutelle, celle-ci est confiée au service du département, à l'Aide Sociale à l'Enfance. Le tuteur a sur les biens du mineur, les pouvoirs d'un administrateur légal sous contrôle judiciaire. Il gère les biens du mineur et rend compte de sa gestion.

Ce service est effectif depuis le 1^{er} novembre 2015.

En 2020, le service a assuré la gestion aux biens de 9mineurs : aucune nouvelle mesure n'a été prononcée en 2020 et une s'est arrêtée à la majorité du mineur.

Ces mesures se répartissaient de la manière suivante :

- **2 mesures de tutelles aux biens des mineurs** : ce sont des mesures où il y a gestion des biens du mineur et du patrimoine. Les parents conservent l'autorité parentale.
- **4 mesures de tutelle d'Etat** : ce sont des mesures qui portent sur la personne et sur ses biens. Les parents sont déchus de l'autorité parentale. L'Aide Sociale à l'Enfance conserve la mesure de tutelle à la personne.
- **3 mesures d'administration ad hoc au civil** : le service est mandaté pour répondre à une ordonnance précise, dans le cadre de la gestion de patrimoine.

3 motifs principaux peuvent expliquer la mise sous tutelle du mineur (il est à noter que très souvent plusieurs motifs justifient la mise en œuvre d'une mesure) :

- Placements de fonds suite à un préjudice subi et/ou des dommages et intérêts perçus,
- Intérêts du mineur opposés à ceux des parents et carences dans la gestion,
- Accompagnement dans la gestion de la succession.

45 % des mesures concernaient une opposition des intérêts entre le mineur et ses parents qui le plus souvent présentaient des carences dans la gestion du patrimoine de l'enfant.

En 2020, 5 mesures concernaient des filles et 4 des garçons. 78 % étaient dans la tranche d'âge 16/18 ans, 11 % dans la tranche d'âge 10/15 ans et 11 % dans la tranche d'âge 5/9 ans.

La principale mission de la mesure est la gestion des biens. Les fonds peuvent être constitués des capitaux liés aux décès (assurance-vie, capital décès, pension de réversion), des fonds liés à une succession, des dommages et intérêts perçus par le mineur.

- L'Accompagnement Social Personnalisé de niveaux 2 et 3 (MASP 2 et 3) -----

L'action a été mise en place en février 2016. L'UDAF exerce les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé de niveaux 2 et 3. L'exercice de ces mesures nous est délégué par le Conseil Départemental de la Creuse.

Les mesures sont examinées et validées par les Commissions d'Insertion MASP, au sein des six Unités Territoriales d'Action Sociale. Elles sont principalement orientées par les assistantes sociales de secteur. Les deux conseillères se répartissent les secteurs par UTAS : une pour les UTAS d'Aubusson, Auzances, Bourganeuf ; l'autre pour les UTAS de Boussac, La Souterraine. Elles se partagent l'UTAS de Guéret.

Les mesures sont attribuées pour une durée de 4 à 12 mois, renouvelables selon les besoins jusqu'à 4 ans. Elles s'adressent à toutes personnes percevant des prestations sociales, qu'elles vivent seules, en couple, avec ou sans enfants et aux familles monoparentales.

Les MASP sont des mesures qui comportent une aide à la gestion des prestations sociales permettant d'apporter une garantie au paiement du loyer et des charges. Aussi l'objectif final est de conduire la personne vers une autonomie budgétaire ou de l'orienter vers une mesure plus adaptée.

Les MASP 2 consistent en un accompagnement social, une aide et des conseils concernant la gestion du budget et la gestion des prestations sociales mentionnées dans le contrat. En effet, cette mesure repose sur des engagements réciproques formalisés dans un contrat conclu entre les parties.

Plusieurs motifs peuvent expliquer la mise en œuvre de la mesure :

- impayés liés au logement,
- impayés liés à la santé,
- fin d'une mesure judiciaire : Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ), Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF),
- difficultés dans la gestion administrative et budgétaire,
- échec d'une mesure contractuelle sans gestion : Aide Educative Budgétaire (AEB), MASP 1, MAESF...

Les MASP 3 font suite à un échec ou un refus des MASP 1 et 2. Elles sont exercées dans le cadre d'un impayé de loyer depuis au moins 2 mois. Les MASP 3 sont mises en place sur décision du juge d'instance, qui ordonne également le versement direct des allocations logement au bailleur : aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS), allocation de Logement à caractère familial (ALF).

Jusqu'à présent, le service n'a exercé que des MASP de niveau 2.

En 2020, 63 mesures d'accompagnement social personnalisé ont été exercées par le service sur l'ensemble du département.

Sur cette même période, 11 mesures ont débuté et 23 mesures ont pris fin pour une durée moyenne de 23 mois. 4 mesures ne se sont pas mises en place pour refus de signature du contrat.

54 % des mesures sont exercées pour des femmes, et 46 % pour des hommes ; 19 % sont en couple.

59 % des mesures sont exercées auprès de personnes seules sans enfant mineur à charge, 22 % auprès de personnes seules avec enfant(s) mineur(s) à charge et 14 % auprès de couples avec enfants mineurs à charge.

Deux Conseillères Sociales pour 1,8 ETP, sont dédiées aux missions de ce service financé par le Conseil Départemental. Le quatrième trimestre 2020 a vu l'Udaf répondre à un nouvel appel d'offre pour renouveler la mission à compter du 1^{er} janvier 2021.



CENTRE SOCIAL TSIGANE

Le Centre Social Tsigane est un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement social et d'activités pour les familles creusoises d'origine tsigane. C'est un espace où les familles peuvent s'exprimer et être force de proposition dans une dynamique participative.

Le Centre Social Tsigane accompagne les familles Tsiganes dans différents champs d'action :

- ◆ L'habitat et le cadre de vie,
- ◆ La jeunesse,
- ◆ La parentalité,
- ◆ La citoyenneté et la cohésion sociale,
- ◆ La promotion de la culture Tsigane.

Au cours de cette année 2020, comme pour de nombreux centres sociaux et associations, le Centre Social Tsigane a dû faire face et s'adapter au contexte sanitaire.

Cette année fut aussi marquée par le départ de Murielle Nany-Martin, référente famille depuis plus de 10 ans, nous la remercions pour son engagement auprès des familles et lui souhaitons bonne continuation. Pour lui succéder, le Centre Social Tsigane a accueilli Estelle Pasquier.

LES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL TSIGANE

◆L'accueil et l'accompagnement

Au cours de l'année 2020, face à la situation, les modalités d'accompagnements ont été adaptées. Beaucoup d'accompagnements se sont fait par téléphone ou par le biais des réseaux sociaux et des messageries qui y sont liées. Quand cela s'avérait nécessaire un accompagnement physique se mettait en place.

Les difficultés vécues par les familles pendant le confinement

La période de confinement n'a pas été vécue et ressentie de la même façon par toutes les familles. Certaines familles ont eu très peur et ont respecté les règles de confinement à la lettre et à l'inverse d'autres familles n'ont pas mesuré l'impact de la pandémie car elles n'en sont pas capables ou se positionnent dans le refus. Nous avons pu observer que la période de confinement a exacerbé certaines situations familiales déjà compliquées en temps normal et a engendré des tensions de voisinage.

Certaines familles nous ont contactés pour les aider à faire valoir leurs droits. Dès que cela était nécessaire des contacts réguliers avaient lieu avec les assistants sociaux des UTAS pour répondre aux besoins des familles. Les auto-entrepreneurs se sont retrouvés en difficulté pour demander l'aide exceptionnelle les concernant car toutes les démarches se faisaient par internet. Une vidéo a été partagée sur Facebook et une aide à distance proposée.

L'école à la maison, la continuité pédagogique

Le Centre Social Tsigane a eu plusieurs contacts avec des enseignants, des intervenants de la DSDEN afin de s'assurer de la continuité pédagogique des élèves, et de pallier aux difficultés rencontrées par les parents pour accéder aux devoirs. En effet, cette situation a fait ressortir les difficultés auxquelles certaines de nos familles sont confrontées : illettrisme, illettrisme, pas d'accès internet ni de matériel... Ces familles n'ont pas été dans la capacité d'apporter le minimum de suivi à leurs enfants. Pour d'autres familles, les établissements scolaires, les enseignants ont fait le maximum pour entrer en contact avec elles et transmettre des supports pédagogiques par d'autres biais. Le Centre Social Tsigane, au cours des différents échanges avec les familles, a constaté un phénomène de décrochage pour certains d'entre-eux.

♦ La parentalité

Le Centre Social Tsigane a travaillé avec 2 animatrices référentes–familles qui se sont succédées et il a connu 2 périodes d'activité en télétravail au printemps et à l'automne 2020. Pendant ces périodes, les référentes familles se sont efforcées de garder le lien avec les familles en les appelant régulièrement et en s'appuyant sur le réseau social Facebook. Elles ont essayé de proposer des activités, des défis aux familles avec ce support mais les familles s'en sont très peu saisies. Elles ont diffusé de l'information générale en lien avec la parentalité et les messages de prévention Covid.

Les actions «Clés de l'école» et «Clés de la Santé» ont partiellement été réalisées. Les sorties estivales et de Noël n'ont pu avoir lieu, comme le Festi'familles.

♦ Les actions avec les jeunes

Cette année devait permettre au Centre Social Tsigane d'expérimenter une nouvelle façon de fonctionner avec des jours et des temps de rencontre variables afin de voir ce qui correspond le mieux aux attentes et disponibilités des jeunes. En effet, beaucoup d'entre eux sont scolarisés un peu partout dans le département et il devient difficile de les réunir avec autant de régularité. Nous voulions innover en proposant des actions "one shot" et nous envisagions également de délocaliser certains ateliers vers les lieux de vie des familles et de réaliser le même atelier à plusieurs reprises. 13 rencontres autour de différents thèmes étaient prévues.

Il a été difficile de maintenir le lien avec les jeunes cette année et il y a eu un changement d'animatrice, il va être nécessaire de constituer un nouveau groupe de jeunes et de relancer une dynamique, ce qui a priori va demander un peu de temps de mise en confiance.

Le Centre Social Tsigane de l'Udaf a rejoint le dispositif Promeneur du Net, il est maintenant présent sur les réseaux suivants :



Estelle Udaf

<https://www.facebook.com/estelle.udaf1>



Estelleudaf



estelleudaf23



Flash code à
photographier avec
l'application Snapchat

♦ La Santé

L'enquête épidémiologique de l'étude préalable au développement de la médiation santé auprès des gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine

Le Centre Social Tsigane retenu pour participer à cette enquête dirigée par Santé Publique France a réalisé un important travail de recensement et de formation pour être habilité à passer les questionnaires. Les intervenantes du Centre Social sont allées à la rencontre des familles pour se présenter et expliquer l'objet de l'enquête sur les aires d'accueil de Guéret, La Souterraine et auprès des habitants du quartier de Chargon à Guéret en début d'année. Elles ont ensuite réalisé 22 questionnaires sur les 80 initialement prévus. Au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, la phase de terrain de l'étude a été suspendue le 16/03/2020. A cette date, 824 questionnaires ont été collectés soit 40% de l'objectif total. L'enquête devrait reprendre en septembre 2021.

Améliorer l'accueil des Gens du Voyage dans les établissements de santé de la Creuse

En 2019, le Centre Social Tsigane en partenariat avec l'IREPS et le Centre Hospitalier de Guéret via son animatrice de Santé Publique a réalisé les ateliers en croisement des savoirs avec des professionnels de santé et des gens du voyage. En 2020, ce groupe projet a traité toutes les informations collectées lors de ses séances pour arriver à la production d'un guide à destination des établissements de santé pour améliorer l'accueil des gens du voyage dans les établissements creusois. Ce guide sera diffusé à partir de mai 2021 aux professionnels. La création d'outils à réaliser pour les gens du voyage : vidéo, bande-dessiné,...est prévue.

♦L'habitat et le cadre de vie

Le projet sur l'habitat des gens du voyage a été freiné en raison du contexte sanitaire. L'intervenante du Centre Social Tsigane a assuré une veille documentaire et une rencontre a eu lieu avec le Conseil Départemental et la Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Le rôle du Centre Social sur les questions d'habitat est un sujet important dans le cadre de la réécriture du projet social. Les échanges avec les différents partenaires vont permettre de recadrer cette action selon les besoins et attentes de chacun.

LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES

Les liens avec les partenaires ont été intenses en 2020 que ce soit dans le cadre de la crise sanitaire ou de la réécriture du projet social. Les différents réseaux (Réfèrent famille, jeunesse, Promeneur du Net, Aliso...) se sont adaptés et ont contribué au maintien du lien et aux partages d'expériences.

LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Le projet social 2017/2020 du Centre Social Tsigane, qui a pour finalité **L'insertion sociale de la population creusoise d'origine tzigane sédentarisée**, est arrivé à échéance. Pour le renouveler, le Centre Social Tsigane a élargi son comité de pilotage qu'il a réuni à plusieurs reprises. Il a aussi réalisé un diagnostic partagé avec ses partenaires et mis à jour ses données sociodémographiques.

Le projet social 2021/2024 met en avant 2 grandes orientations transversales : *accueillir un public plus large à savoir toute la population gens du voyage et progresser vers une inclusion numérique.*

Il s'inscrit aussi dans une continuité, en effet, les principaux grands thèmes sont toujours présents : l'habitat et le cadre de vie, l'émancipation de la jeunesse, le soutien à la parentalité. La façon de les aborder va cependant évoluer. Le thème de la santé, quant à lui, est davantage mis en avant.

Le Centre Social Tsigane est financé par le Conseil Départemental, la CAF, la DDCSPP, l'ARS.



GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

Un partenariat entre l'UNAFAM 23 et l'UDAF 23 est à l'origine de la création de deux **Groupes d'Entraide Mutuelle en Creuse (GEM)** :

- à Guéret, ouvert en 2006,
- et à Aubusson, ouvert en 2008.

Au moment de la mise en place des GEM, l'UNAFAM a sollicité l'UDAF pour gérer ces services qui ont des missions d'accueil, d'écoute, d'animation et d'accompagnement social auprès d'adultes qui souffrent de troubles psychiques et/ou d'isolement. Aujourd'hui, l'UDAF est prestataire de service au profit des associations d'adhérents qui portent les GEM.

Les GEM sont de véritables lieux de vie, d'échanges et d'entraide. Deux animatrices travaillent à temps plein dans chacun d'entre eux.

Ils sont financés par l'Agence Régionale de Santé.

Des conventions avec l'ARS, l'UNAFAM, le centre hospitalier de Saint-Vaury et les municipalités ont été signées. Des relations fréquentes et indispensables avec les services de soins sont entretenues (hôpitaux de jour, CMP, CSAPA...). Une convention avec le centre hospitalier de Saint-Vaury permet aux animatrices de Guéret de bénéficier régulièrement d'une analyse des pratiques avec un psychologue mis à disposition.

En 2020, 21 personnes ont adhéré à l'association « Camille Claudel » du GEM de Guéret et 20 à celle d'Aubusson « Les Copains du GEM ». On trouve aussi dans les groupes des personnes non adhérentes (familles, amis...) qui prennent plaisir à partager des activités avec leurs proches.

Les animatrices des GEM accompagnent la vie associative et institutionnelle. Des conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés dans l'année par chaque association.

La première AG de l'association Les copains du GEM s'est déroulée le 24 octobre 2020



Une meilleure connaissance des GEM et une adaptation permanente des activités proposées sont les principaux facteurs d'une fréquentation satisfaisante et stable.

Par ailleurs, on constate qu'au-delà d'un accueil physique des adhérents, le GEM offre la possibilité de rompre l'isolement par le biais du contact téléphonique. En effet, ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour diverses raisons, trouvent une oreille attentive sans jugement de valeur. Il s'agit quelquefois pour eux de la seule discussion qu'ils ont dans la journée.

Il existe différents cas de figure dans l'accueil, certaines personnes viennent passer quelques instants, d'autres restent au GEM tout l'après-midi. Chacun y a ses propres habitudes en fonction de ses autres activités et y retrouve un repère important.

Cette année 2020 a été très particulière en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID 19.

Le fonctionnement et les activités du GEM s'en sont trouvés fortement impactés. L'équipe s'est efforcée de mettre en place une organisation permettant d'atténuer les conséquences négatives du confinement sur le public de l'association et permettant d'organiser des rencontres dans la plus grande sécurité possible pour tous.

Depuis mars 2020, les horaires et l'organisation d'ouverture au public ont dû être adaptés en adéquation avec les exigences des règles de protection et d'hygiène en cours.

Pendant les différents confinements une veille sociale par téléphone a été mise en place notamment quand l'accueil physique n'était pas possible (La majorité des adhérents des GEM est équipé d'un téléphone alors que beaucoup n'ont pas d'ordinateurs ou de connexion internet pour l'échange de mails ou les appels en visio-conférence).

Ces échanges ont permis d'atténuer des angoisses, des moments de tristesse, de rompre l'isolement, de maintenir un lien social si fragile chez quelques-uns d'entre eux.

- **A AUBUSSON :**

Cette année en raison du Covid, peu d'ateliers de loisirs créatifs ont été menés.

Des bijoux et des terrariums ont été réalisés, les activités de coloriages, dessins, écriture ont été maintenus.



Les ateliers ont été menés avec des mesures strictes d'hygiène contraignantes. Les « kits de création » ont été préparés par les animatrices afin que chacun dispose du matériel nécessaire individuellement pour éviter les manipulations des matériaux par plusieurs personnes. Si un outil devait être partagé, il était désinfecté après chaque utilisation. Les règles de distanciation, d'hygiène des mains, port du masque, de déplacements ont toujours été observées.

En 2020, les ateliers bien-être ont évolué dans leur organisation suite à l'évaluation en fin d'exercice. Chaque mois, une thématique spécifique est abordée.

Ces ateliers « BIEN ETRE » ont été mis en suspend à partir de mars en raison de la crise sanitaire car les mesures de sécurité et d'hygiène optimum ne pouvaient pas être appliquées et garanties.

L'atelier musique :

En 2020, l'atelier a fonctionné jusqu'en mars, les mesures de sécurité optimale ne pouvant être strictement observées pendant cette activité.

L'Atelier gym douce :

Depuis septembre 2018, le GEM a fait place à une nouvelle activité grâce à l'intervention de l'Association Siel Bleu financée par l'ARS.

Deux fois par mois, pendant une heure, les adhérents bénéficient de séances de gymnastique adaptée. Exercices d'étirements, de mémoire, de coopération, ... sont proposés aux adhérents.

Chacun peut évoluer à son rythme et selon ses capacités.

Cette activité a été interrompue pendant les confinements mais a repris dès le déconfinement, d'abord en extérieur sans matériel, puis à l'intérieur, par petit groupe, avec masques, sans matériel et une importante distanciation.

Participation au projet artistique « La Fenêtre » organisé par le GEM « Le Passage » d'Amiens et l'association « Mais où est donc Artéphile ? »



Le GEM a participé au projet artistique « La Fenêtre » organisé par le GEM « Le Passage » d'Amiens et l'association « Mais où est donc Artéphile ? » qui propose d'éditer un livret commun contenant les œuvres réalisées sur le thème de la fenêtre au sein de différents GEM de France. Cela peut prendre la forme d'une photo, d'un texte, d'un poème, d'un dessin, d'une peinture, d'un collage, d'une recette, d'une blague ... Le champs d'investigation est large pour permettre à chacun d'y trouver sa place.

Les adhérents du GEM d'Aubusson ont proposé de jolis textes et poèmes et un collage collectif.

Il y a eu peu de sorties cette année, des piques-nique ou chacun apportait son repas ont été organisés au bord de la Creuse et dans les jardins publics d'Aubusson.

Les sorties théâtre :

L'activité théâtre s'est poursuivie en 2020, jusqu'aux restrictions sanitaires gouvernementales. Les adhérents ont assisté à 3 spectacles.

Les repas : (jusqu'en mars 2020)

- **A GUERET :**

Comme les autres années, 2020 a débuté de façon plutôt dynamique au GEM de Guéret. De nouveaux adhérents sont venus renforcer le groupe déjà existant en participant activement aux diverses activités et sorties proposées (cinéma, ateliers photos, ateliers cuisine, initiation taille de pierres...). De nouveaux projets étaient même en réflexion (atelier vidéo, rencontres inter-GEM...).

Ce bon élan à vite été interrompu par la crise du COVID 19. En effet, nous avons dû mettre un terme à de nombreux ateliers incompatibles avec les protocoles sanitaires. Nous avons mis l'accent sur l'écoute, les échanges et le partage des vécus durant les confinements. Nous avons également eu un rôle pédagogique sur la mise en pratique des gestes barrières et un rôle d'information concernant les mesures en vigueur (attestations, port du masque, horaires des couvre-feux,...).

En termes d'activités, les loisirs créatifs et les jeux de société/cartes ont continué à trouver leur place au sein du GEM. Les sorties en extérieur ont été privilégiées dès que cela était possible.

Bien que cette crise sanitaire ait engendré des perturbations tant au niveau de la fréquentation du GEM que dans son fonctionnement, nous constatons qu'il n'y a jamais eu de rupture de lien avec les adhérents. Ces derniers, pourtant conscients des conséquences de cette épidémie, restent optimistes et sont en attente de retrouver un GEM « normal ».

Amorcé en fin d'année 2019, le projet de création d'un nouveau Groupe d'entraide mutuelle en Creuse, à La Souterraine, a été agréé par l'ARS au 1^{er} trimestre 2020. A partir de cet accord, l'Udaf s'est mise en action pour créer le service. La rencontre de l'ensemble des partenaires locaux, notamment les acteurs du soin psychiatrique et des collectivités a constitué une première étape. L'identification d'une association en tant que parrain de la structure, conformément au cahier des charges national a été une deuxième étape. C'est l'UNAFAM Creuse qui a signé une convention de parrainage dans cet objectif.

La réservation d'un local en fin d'année 2020 auprès de Creusalis – Office public de l'habitat de la Creuse et les travaux de mise aux normes programmés, ont permis une première avancée ; un temps partagé d'animation avec le GEM de Guéret dans l'attente du recrutement d'un animateur dédié en début d'année 2021, a également été facilitateur dans l'organisation de la mise en place de ce nouveau Gem.

Le contexte sanitaire n'a cependant pas permis l'ouverture du service dans l'année 2020 qui devrait intervenir en début d'année 2021.



DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE, SOUTIEN A L'INSTITUTION

- Soutien aux Associations -----

L'UDAF est amenée à fournir des prestations de soutien à la gestion des associations de son réseau. Cette mission est définie dans le cadre de conventions qui lient l'UDAF aux associations bénéficiaires. Deux associations ont ainsi été soutenues dans leur gestion en 2020 (Planning des activités des salariés, établissement des paies, ...).

Le service intervient également plus largement au profit des associations membres de l'UDAF dans le cadre de la mise à disposition de locaux, de matériel vidéo, d'aide à la reprographie, d'accueil téléphonique...

- Soutien à la Vie Institutionnelle -----

Le service vient en appui des activités institutionnelles de l'UDAF. Il intervient en particulier dans l'organisation des événements institutionnels, le soutien aux instances et à la représentation familiale.

- Renseignements aux Familles -----

Le service de renseignements aux Familles a vocation à répondre aux demandes relatives aux problématiques familiales et d'accès aux droits.

12 demandes ont fait l'objet de l'ouverture d'un dossier. Ces dossiers ont nécessité un temps d'écoute et d'exposé de la situation, un temps de recherche avant d'apporter une réponse

Ces dossiers ont principalement concerné :

- . la recherche d'aides financières (dirigée principalement vers le microcrédit),
- . Information et législation sur les aides à la personne, aux personnes âgées,
- . les aides financières aux associations, les conditions de report des AG.

De nombreuses demandes informelles qui ont fait l'objet d'une réponse immédiate n'ont pas justifié une ouverture d'un dossier. Elles concernaient :

- . Des demandes de réévaluation de pension alimentaire : demandes simples d'un indice et d'un pourcentage d'augmentation,
- . Des orientations vers des services compétents (Médiateurs, associations spécifiques, organismes sociaux, services administratifs...),
- . Des demandes d'adresses d'organismes, d'administrations, d'associations spécialisées dans certains domaines, associations locales, ...



Lire et Faire Lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Cette action repose sur la participation de personnes bénévoles, lecteurs et lectrices passionnés, âgés de plus de 50 ans, tous animés d'un même élan de générosité : offrir un peu de temps libre pour transmettre à des enfants le plaisir de la lecture.

Pour cela, les lecteurs bénévoles sont accueillis dans des structures petite enfance (relais assistantes maternelles, crèches...), des bibliothèques, des associations... pour lire des histoires aux enfants, dans une démarche de plaisir, de découverte et de partage, en fonction de leur lieu de domiciliation et de leur souhait.

L'UDAF a rejoint le programme depuis 2013 et développe son intervention essentiellement en direction des structures de la petite enfance et des associations.

L'activité Lire et faire lire 2020 s'est poursuivie sur le modèle des années précédentes en tenant compte des conditions sanitaires et des possibilités d'accueil des bénévoles dans les structures ou bien à l'Udaf pour les temps d'animation.

Le panel des propositions de formation, de rencontres conviviales, d'échanges de pratiques a été moins important en 2020 que les autres années, ce qui a obligé à innover dans la façon de maintenir le lien avec les bénévoles et de rechercher de nouvelles façons de communiquer.

Cette année particulière a de fait, eu pour conséquence une diminution des interventions des bénévoles et des séances de lecture proposées. Certaines séances ont pu être davantage proposées pendant l'été 2020, qui correspondait à une période où la situation permettait de le faire en extérieur.

Les activités proposées aux bénévoles se sont articulées autour de différentes interventions telles que :

- la mise en place de temps conviviaux, tels qu'un pique-nique partagé le 9 juillet 2020 et l'organisation de la rentrée des bénévoles le 22 septembre 2020,
- la participation des bénévoles à des événements ponctuels au cours d'animations dans les différents quartiers de la ville de Guéret, en extérieur pendant le mois du juillet 2020,
- une rencontre d'auteur le 28 janvier 2020 avec Marie Catherine Daniel,
- une formation « Lire et conter aux tout-petits » 13 octobre 2020 en partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Creuse et une éducatrice de jeunes enfants du Conseil départemental de la Creuse.

Afin de répondre aux besoins des lecteurs de pouvoir échanger pendant les périodes de confinement, des cafés lecture et des visio rencontres ont été organisés régulièrement à partir de deuxième confinement (18 novembre, 30 novembre, 15 décembre 2020).

Des actions de communication ont été réalisées à plusieurs reprises. La presse écrite locale a valorisé l'implication bénévole et encouragé l'engagement de nouveaux lecteurs.

Afin de préparer et d'organiser les séances de lecture, des rencontres régulières avec les bénévoles et les structures d'accueil sont également effectuées. Le travail administratif, qui concerne la rédaction des conventions et des avenants, les relations de travail et les liens avec l'association nationale, le suivi des bénévoles sont intégrés à l'activité régulière de l'action.

En 2020, 17 structures crèches (micro-crèches, RAM, MAM et centres sociaux) ont accueilli des lecteurs bénévoles dans leurs locaux sur une période allant de janvier à mars 2020. Les séances de lectures qui ont pu être proposées ont été dépendantes des conditions sanitaires liées à la crise.

Au total, ce sont 19 bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année auprès des enfants pour des interventions qui peuvent durer entre 30 et 45 minutes selon l'âge des enfants.

Afin de préparer et d'organiser les séances de lecture, des rencontres régulières avec les bénévoles et les structures d'accueil ont également été mises en place.



PareNTIC, projet global d'accompagnement des publics dans un usage responsable du numérique, est une action qui se décline autour de différentes interventions auprès des familles, des associations familiales et en partenariat avec les acteurs locaux.

L'action PareNTIC est conçue comme un programme d'actions qui a pour objectif de sensibiliser et d'accompagner les parents dans leurs propres pratiques des écrans et celles de leurs enfants. C'est un programme d'actions qui est amené à évoluer en fonction des opportunités de travail et des partenariats qui se présentent chaque année.

Néanmoins depuis 2019, l'Udaf a proposé des actions de proximité auprès de parents de jeunes enfants pour les accompagner dans leurs questionnements en s'adressant aux structures de la petite enfance et propose des temps d'échange.

L'activité 2020 de l'action PareNTIC a porté sur plusieurs axes :

1. des actions de proximité auprès des parents de jeunes enfants prévues, qui pour certaines ont dû être reportées en raison de la crise sanitaire. La fermeture au public des structures petite-enfance en période de confinement et de réouverture progressive n'a pas permis la réalisation en totalité des actions auprès des parents et qui sont de fait, reportées. Néanmoins, une action auprès d'un groupe de parents de jeunes enfants a pu être réalisée le 16 octobre 2020. La programmation de nouvelles actions avec de nouveaux partenaires a pu être engagée pour 2021.

2. démarrage d'une nouvelle action « chronique radiophonique » mensuelle à destination du tout public pour aborder la thématique de la parentalité numérique, dont la première a été diffusée le 1er décembre 2020.

3. des formations à distance pour acquérir des connaissances et des compétences en animation de groupes sur les usages du numérique, dans le but de pouvoir les proposer ensuite aux membres des associations familiales.

C'est le cas de la formation du 3 décembre 2020 : formation MPEDIA, site de l'association française de pédiatrie ambulatoire, sur « Les interactions des écrans ». Les écrans sont-ils vraiment dangereux ? Comment éviter la surexposition ? Comment donner le bon exemple ?

4. la participation aux différents groupes de travail de l'Unaf

29 mai 2020 : groupe de travail « Usage responsable du numérique » pour connaître les actions des Udaf sur la parentalité numérique et construire un argumentaire sur la légitimité des Udaf sur ce champ d'action.

10 novembre 2020 : groupe de travail sur les actions à mettre en place en direction des familles dans le champ du numérique. Comment aborder la question du numérique avec les familles, quels outils utiliser, repenser les modes d'action des Udaf.

19 novembre 2020 : groupe de travail « Ados et écrans » sur les besoins d'outiller les Udaf en ressources et connaissances sur la question des pratiques numériques des ados. Quels outils mettre en place et avec quels acteurs travailler ?

Les effets de la crise sanitaire ont eu pour effet d'annuler ou de reporter des actions en présentiel avec le public, qui ne pouvait être accueilli. Mais la crise a permis de tester de nouveaux modes de communication à distance avec le public (bénévoles, parents, professionnels) pour maintenir une proposition d'activité, ce qui a par ailleurs révélé un besoin de formation et d'accompagnement dans l'utilisation de ces nouveaux moyens de communication. A ce titre, différentes actions ont été proposées en 2020, ayant pour cible d'une part les familles et leurs enfants, et d'autre part, les bénévoles des associations familiales.



L'observatoire départemental de la famille est une action qui existe depuis 1998 et qui a pour objectif de réaliser des enquêtes auprès des familles creusoises pour connaître leurs besoins et leurs attentes.

Il répond à l'une des missions institutionnelles de l'UDAF, la représentation des familles et peut se résumer de la façon suivante : **pour bien représenter les familles du département, il faut les connaître et donc les interroger.**

Après avoir traité le sujet « Parents d'enfants de 6 à 12 ans », et suite aux conditions de traitement des données définies par la convention, l'occasion a été donnée pour l'Udaf de réinterroger la commission ad hoc sur l'utilisation et la valorisation des résultats des enquêtes de l'observatoire, d'une part en prenant la forme de chiffres clés et d'autre part en faisant un outil pour définir les thématiques liées à la mise en place de la conférence départementale de la famille.

A ce titre, les résultats obtenus dans l'enquête « Grands-parents » doivent servir d'axe de travail à la mise en place de la conférence départementale de la famille qui n'a pu avoir lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire et est donc reportée.

L'observatoire, en tant que producteur de données sur la famille au niveau départemental, est un outil qui a été également sollicité pour la réalisation d'interventions universitaires auprès d'étudiants en deuxième année d'études Carrières Sociales à l'IUT.

- Une action d'animation pour le parrainage de proximité en Creuse -----

L'Udaf de la Creuse, dans le cadre de ses actions de la convention d'objectifs, est investie aux côtés d'autres Udaf dans la promotion du parrainage de proximité et participe à ce titre au groupe de travail de l'Unaf.

Développer cette action répond à l'idée défendue par l'Udaf de la Creuse que le parrainage de proximité s'inscrit dans une démarche de prévention et d'accompagnement de la parentalité, de solidarité intergénérationnelle et interfamiliale; autant de résonances avec les valeurs et missions institutionnelles qui composent le cadre législatif des Udaf.

Le parrainage est l'accueil d'un enfant construit et mis en œuvre par un tiers, généralement une association. Il se résume dans la construction d'une relation personnelle instaurée entre un enfant mineur et un adulte ou une famille dans l'objectif d'établir une forme de solidarité intergénérationnelle et le tissage de liens affectifs réciproques. Il permet ainsi d'apporter à l'enfant un soutien, une ouverture sur le monde dans un esprit de bienveillance, aux côtés des parents, sans se substituer à leur rôle.

L'activité 2020 liée au parrainage de proximité a été fortement impactée par la situation sanitaire subie qui a entraîné le report de réunions et l'organisation de temps lié à la recherche de nouveaux parrains et filleuls (organisation de la quinzaine du parrainage de proximité).

La période peu propice à l'organisation de regroupement a néanmoins permis de travailler sur la création d'outils internes (convention de parrainage, fiche d'évaluation de candidature parrain/marraine, fiche de candidature famille du filleul) et d'outils de communication pour promouvoir le parrainage (plaquette).

Une action d'information dans une Maison d'assistantes maternelles auprès de quelques familles candidates potentielles a été réalisée le 25 juin 2020.

La situation a permis également de dégager du temps pour la participation au groupe national, notamment dans le cadre de la réalisation du guide de parrainage initié par l'Unaf et à d'autres thématiques du groupe Unaf tout au long de l'année 2020 (9 octobre, 4 décembre et 18 décembre 2020).

L'année 2020 est également une année d'écriture du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance du Conseil départemental de la Creuse dont la démarche a reposé sur un travail d'échange auquel l'Udaf a participé, avec la mise en place de groupes de travail (14 août 2020 et 18 septembre 2020) et d'un recueil auprès des acteurs par questionnaire pour l'élaboration de fiches action.

- La Communication -----



Liaisons Familiales Creusoises est une lettre d'information qui a pour objectif de diffuser l'actualité familiale nationale, mais aussi toutes les actions et projets des associations familiales adhérentes à l'UDAF, ainsi que la vie institutionnelle de l'UDAF.

Elle est adressée à l'ensemble des adhérents des associations familiales, aux partenaires institutionnels de l'UDAF et paraît deux fois par an :

- Le n° 49 de juin 2020 a été l'occasion de revenir sur la crise sanitaire et de faire un retour sur l'assemblée générale de l'Udaf qui s'est tenue de façon restreinte.
- Le n° 50 de décembre 2020 a présenté le Pass numérique et le Réseau citoyen de services, est revenu sur les actions de solidarité pour soutenir les familles pendant le confinement et d'annoncer la conférence de la famille (annulée en 2020 et reportée en 2021).



La lettre électronique de l'UNAF est un outil de communication interne entre l'UNAF et les UDAF, elle est mise à la disposition des UDAF qui souhaitent y faire figurer leurs actions et projets, et ainsi les faire partager.

L'abonnement à la lettre électronique à destination des partenaires institutionnels de l'UDAF, mais également des associations familiales (associations elles-mêmes, présidents, adhérents qui en font la demande), des représentants familiaux y compris les délégués CCAS, permet de donner une vision de l'actualité du mouvement familial local et national.

En 2020, l'UDAF de la Creuse a ainsi saisi l'opportunité de diffuser des informations concernant ses actions ou l'activité de ses services :

- N° 679 du 7 au 12 janvier 2020

Journée des Présidents des associations familiales de la Creuse : promouvoir l'action des bénévoles et entretenir le lien entre ses membres.

- N° 684 du 11 au 17 février 2020

Conférence de la Famille : rétrospective d'une année de mobilisation des associations familiales.

- N° 699 du 3 juin 2020

Un appel aux associations familiales pour aider les familles.

- N° 706 du 18 juillet 2020

Assemblée générale de l'Udaf de la Creuse sous le signe du développement de projets et de la démocratie locale.

- N° 718 du 2 au 7 décembre 2020

Une aide proximité adaptée pour soutenir les personnes ayant des difficultés.



Un seul article de presse est paru dans le quotidien La Montagne en décembre 2020 sur le Réseau Citoyen de Services mis en place en 2019 dans lequel l'Udaf est engagé.



A travers des communications radio (Radio France Bleu Creuse et/ou Radio Pays de Guéret) Fin 2020 a été l'occasion pour l'Udaf de tester un nouveau canal de communication, par l'intermédiaire d'un rendez-vous mensuel, au cours d'une chronique radiophonique. L'Udaf s'est saisie de cette opportunité pour atteindre les familles sur la question du numérique tout en permettant la diffusion d'une information, de conseils, de ressources pour aider les parents à gérer les écrans au quotidien avec leurs enfants.

Les chroniques mensuelles ont une thématique en lien avec l'actualité numérique et ont pour objectif d'aborder la question des écrans dans une approche non moralisatrice et non diabolisante.



- Le développement du projet de Famille Gouvernante -----

Pour diverses raisons (contexte sanitaire, départ de la chargée de mission en Novembre 2020), le projet « Familles Gouvernantes » a été freiné dans son rythme de réalisation au cours des derniers mois.

Une nouvelle chargée de mission a été recrutée en début d'année 2021 et le projet se relance. L'année 2020 a eu pour actions notables :

- La prise de rendez-vous et de contacts avec les partenaires institutionnels et opérationnels afin de remettre en lumière le projet,
- La mission 2020 a permis en cours d'année de monter une demande de financements complémentaires dans le cadre du dispositif d'habitat inclusif qui doit permettre le temps venu de développer une fonction d'animation dédiée à Familles gouvernantes
- D'un point de vue opérationnel une ultime démarche vise à identifier 3 ou 4 colocataires potentiels (6 dans l'idéal) qui perçoivent (ou pourraient percevoir) la Prestation Compensatoire du Handicap afin de financer le poste de gouvernante. Cette étape va se faire par le biais de nos partenaires qui connaissent et accompagnent au quotidien le public « cible » (Groupe d'Entraide Mutuelle, le Réseau Bulle, APAJH...)
- En ce qui concerne le poste de gouvernante, un rapprochement avec les associations d'aide à domicile est envisagé.
- L'UDAF a priorisé le secteur de la ville de Guéret, où des logements de Creusalis avaient déjà été ciblés. Le but étant de pouvoir bénéficier de deux logements dans le même immeuble préférentiellement contigus, face à face, sur le même pallier ou très proches afin de pouvoir concrétiser le projet dans sa forme la plus idéale.

- La création de points conseil budget -----

A la suite de la réponse à appel à projet adressé à la DRDJSCS fin juillet 2020, 2 labellisations ont été accordées à l'Udaf pour la gestion de Point Conseil Budget dans le département ; un sur la partie ouest du département et l'autre à l'est.

Les Points conseil budget sont des lieux ouverts à tous, qui proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés. Les conseillers aident les familles, à faire face à une situation financière difficile, à améliorer la gestion de leur budget, voire à anticiper un changement de situation, familiale ou professionnelle, ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses. Concrètement, il est possible d'être aidé pour négocier un échéancier de paiement, dialoguer avec sa banque, solliciter une aide sociale, revoir un contrat d'assurance, etc.

Tous les publics peuvent être reçus par ces services, quel que soit leur niveau de ressources, y compris les personnes qui ne sont pas suivies par les services sociaux.

La fin de l'année 2020 a permis de travaillé sur :

- . la communication avec la préparation de 2000 flyers, 200 affiches et l'organisation de la médiatisation en début d'année 2021, de la campagne de rencontre avec les acteurs sociaux des territoires.
- . L'articulation avec les autres acteurs du conseil budgétaire et de l'accompagnement au surendettement et la préparation de conventions avec les structures susceptibles d'accueillir des permanences.
- . La préparation technique des accompagnements à travers la prise en main des outils proposés par le réseau UNAF/UDAF.

LES RELATIONS DE L'UDAF

Relations départementales
Relations régionales
Relations nationales



Aux relations régulières assurées par les Représentants de l'Udaf auprès de différents organismes et structures, se sont ajoutées en 2020, les relations de travail avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, les collectivités locales et la participation régulière aux divers rencontres proposées à leur initiative.

Ces rencontres et échanges ont pour la plupart été suspendus lors du premier confinement pour reprendre en sortie de confinement ou lors du deuxième confinement, souvent en visio-conférence ou audi-conférence :

Les représentants de l'Udaf ont assisté :

- aux Voeux du Maire de Guéret,
- aux Voeux de la communauté d'agglomération du Grand Guéret,
- aux Voeux de Creusalis,
- aux Voeux du Centre Hospitalier de Guéret,
- aux Vœux de la MGEN CMN de Sainte Feyre
- à l'Inauguration d'un pôle addictologie au centre hospitalier de La Valette
- Audience d'installation du TGI,

Et ont rencontré :

- Madame la Préfète
- La nouvelle directrice générale adjointe des services
- Madame le Maire de Guéret élue en juin
- La directrice de l'ARS et ses services
- Les services de la DDCSPP
- Les services du Conseil Départemental
- Les services de la CAF
- La MJC de La Souterraine
- La MEFBOC
- Le Président de la communauté de communes de La Souterraine
- Rencontre avec le CAVL de Guéret,
- Rencontre avec les services de l'Education Nationale,

- Participation à des assemblées générales d'associations non adhérentes à l'UDAF qui sont aussi des temps d'échange avec les partenaires et divers rendez-vous :

- . Lire en Creuse
- . des Amitiés Créoles
- . La Palette
- . Aliso
- . Aravic
- . Alcool assistance

Une réunion a été organisée avec la Présidente de l'URAF Nouvelle-Aquitaine, des membres du bureau et la coordinatrice, en visioconférence, le 30 octobre 2020, dans la perspective d'un travail commun sur l'observatoire de la famille et les collaborations à venir.

Participation :

Aux Assemblées Générales de l'Unaf en visio conférence, le 26 septembre 2020.

Rencontre des Présidents et directeurs d'Udaf en visio-conférence le 3 décembre 2020.

Aux journées d'études, de formations et groupes de travail de l'UNAF (Sécurité Routière, Parrainage de proximité, Lire et Faire et Lire, référent communication, groupe de travail numérique, chef de file Caf,...).

GLOSSAIRE

| | |
|----------|---|
| AEB | Aide Educative Budgétaire |
| AECJF | Association Education Creuse Jeunes Familles |
| AEJE | Allocation Education Jeune Enfant |
| ALF | Allocation de Logement à caractère Familial |
| ALS | Allocation de Logement à caractère Social |
| ALT | Allocation Logement Temporaire |
| ANPAA | Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie |
| APL | Aide Personnalisée au Logement |
| APPELAP | Association pour le Parrainage de Proximité en Limousin Aquitaine Poitou Charentes |
| ARAVIC | Association Réinsertion Délinquants Aide Aux Victimes |
| ARS | Agence Régionale de Santé |
| ASE | Aide Sociale à l'Enfance |
| ASLL | Accompagnement Social Lié au Logement |
| CAF | Caisse d'Allocations Familiales |
| CARSAT | Caisse d'Assurance Retraite de la Santé au Travail |
| CAVL | Centre d'Animation de la Vie Locale |
| CCAS | Centre Communal d'Action Sociale |
| CLS | Contrat Local de Santé |
| CMP | Centre Médico Psychologique |
| CNC | Certificats Nationaux de Compétence |
| CPIE | Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement |
| CRESLI | Centre Régional d'Examens de Santé du Limousin |
| CSAPA | Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie |
| DDCSPP | Direction Départementale de la Cohésions Sociale et de la Protection des Populations |
| DIRECCTE | Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du Travail Et de l'Emploi du Limousin |
| DLA | Dispositif Local d'Accompagnement |
| EHPAD | Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes |
| FNASAT | Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les tsiganes et les gens du voyage |
| FOL | Fédération des Œuvres Laïques |
| FSE | Fonds Social Européen |
| FSL | Fonds de Solidarité pour le Logement |
| GEM | Groupe d'Entraide Mutuelle |
| IUT | Institut Universitaire et Technologique |
| MAJ | Mesure d'Accompagnement Judiciaire |
| MAM | Maison d'Assistentes Maternelles |
| MASP | Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé |
| MDPH | Maison Départementale des Personnes Handicapées |
| MEFBOC | Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Ouest Creuse |
| MJAGBF | Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial |
| MSA | Mutualité Sociale Agricole |
| PJJ | Protection Judiciaire de la Jeunesse |
| PMI | Protection Maternelle et Infantile |
| PRM | Pôle Ressource Mobilité |
| RAM | Relais Assistentes Maternelles |
| REAAP | Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents |
| RSA | Revenu de Solidarité Active |
| SIAO | Services Intégrés de l'Accueil et de l'Oriantation |
| UTAS | Unité Territoriale d'Action Sociale |

RAPPORT FINANCIER DE L'UDAF

Commissaire aux Comptes :

Monsieur Adrien SAPELIER
SAC ACEC Pierre Faucher
8 avenue Pierre Mendès France
23000 GUERET

Expert-comptable :

Monsieur Maxime CAMILLIERI
ADC Expertise et Finance
5 Allée de Maison Rouge
87410 LE PALAIS SUR VIENNE

Bilan association

Présenté en Euros

| ACTIF | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | | | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation |
|---|---|----------------|----------------|---|-----------------|
| | Brut | Amort.prov. | Net | Net | |
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Frais d'établissement | | | | | |
| Frais de recherche et développement | | | | | |
| Donations temporaires d'usufruit | | | | | |
| Concessions, brevets, droits similaires | | | | | |
| Fonds commercial | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | |
| Avances et acomptes | | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | 22 867 | | 22 867 | 22 867 | |
| Constructions | 370 517 | 250 129 | 120 388 | 135 974 | - 15 586 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 78 080 | 69 734 | 8 346 | 6 498 | 1 848 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | | |
| Avances et acomptes | | | | | |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | | | | |
| Immobilisations financières | | | | | |
| Participations et créances rattachées | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| Autres | 1 257 | | 1 257 | 1 257 | |
| TOTAL (I) | 472 722 | 319 863 | 152 859 | 166 596 | - 13 737 |
| Actif circulant | | | | | |
| Stocks et en-cours | | | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | 1 683 | - 1 683 |
| Créances | | | | | |
| . Créances clients, usagers et comptes rattachés | 236 629 | | 236 629 | 78 837 | 157 792 |
| . Créances reçues par legs ou donations | | | | | |
| . Autres | 52 166 | | 52 166 | 56 720 | - 4 554 |
| Valeurs mobilières de placement | 11 800 | | 11 800 | 12 667 | - 867 |
| Instruments de trésorerie | | | | | |
| Disponibilités | 536 580 | | 536 580 | 598 227 | - 61 647 |
| Charges constatées d'avance | 5 987 | | 5 987 | 8 038 | - 2 051 |
| TOTAL (II) | 843 162 | | 843 162 | 756 171 | 86 991 |
| Frais d'émission des emprunts (III) | | | | | |
| Primes de remboursement des emprunts (IV) | | | | | |
| Ecarts de conversion actif (V) | | | | | |
| TOTAL ACTIF | 1 315 883 | 319 863 | 996 020 | 922 768 | 73 252 |

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

| PASSIF | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation |
|---|--|--|------------------|
| Fonds propres | | | |
| <i>Fonds propres sans droit de reprise</i> | | | |
| . Fonds propres statutaires | 552 191 | 535 799 | 16 392 |
| . Fonds propres complémentaires | | | |
| <i>Fonds propres avec droit de reprise</i> | | | |
| . Fonds statutaires | | | |
| . Fonds propres complémentaires | | | |
| Ecart de réévaluation | 110 221 | 110 221 | |
| <i>Réserves</i> | | | |
| . Réserves statutaires ou contractuelles | | | |
| . Réserves pour projet de l'entité | 16 769 | 16 769 | |
| . Autres | | | |
| Report à nouveau | | | |
| Excédent ou déficit de l'exercice | 29 246 | 16 392 | 12 854 |
| Situation nette (sous total) | 708 428 | 679 182 | 29 246 |
| Fonds propres consommables | | | |
| Subventions d'investissement | | | |
| Provisions réglementées | | | |
| TOTAL (I) | 708 428 | 679 182 | 29 246 |
| Fonds reportés et dédiés | | | |
| Fonds reportés liés aux legs ou donations | | | |
| Fonds dédiés | 85 900 | 64 282 | 21 618 |
| TOTAL (II) | 85 900 | 64 282 | 21 618 |
| Provisions | | | |
| Provisions pour risques | | | |
| Provisions pour charges | 58 501 | 53 225 | 5 276 |
| TOTAL (III) | 58 501 | 53 225 | 5 276 |
| Dettes | | | |
| Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 35 035 | 39 569 | - 4 534 |
| Emprunts et dettes financières diverses | 400 | 400 | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 24 768 | 9 629 | 15 139 |
| Dettes des legs ou donations | | | |
| Dettes fiscales et sociales | 82 988 | 76 481 | 6 507 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | | |
| Autres dettes | | | |
| Instruments de trésorerie | | | |
| Produits constatés d'avance | | | |
| TOTAL (IV) | 143 192 | 126 079 | 17 113 |
| Ecart de conversion passif (V) | | | |
| TOTAL PASSIF | 996 020 | 922 768 | 73 252 |
| Engagements reçus | | | |
| Legs nets à réaliser | | | |
| . acceptés par les organes statutairement compétents | | | |
| . autorisés par l'organisme de tutelle | | | |
| Dont en nature restant à vendre | | | |

| PASSIF | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation |
|---------------------------|--|--|------------------|
| <i>Engagements donnés</i> | | | |

Compte de résultat association

Présenté en Euros

| | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation | % |
|---|---|---|-----------------|---------------|
| | Total | Total | | |
| Produits d'exploitation | | | | |
| Cotisations | | | | |
| Ventes de biens et services | | | | |
| . Ventes de biens | | | | |
| . dont ventes de dons en nature | | | | |
| . Ventes de prestations de services | 580 083 | 589 952 | - 9 869 | -1,67 |
| . dont parrainages | | | | |
| Produits de tiers financeurs | | | | |
| . Concours publics et subventions d'exploitation | 250 532 | 269 615 | - 19 083 | -7,08 |
| . Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible | | | | |
| . Ressources liées à la générosité du public | | | | |
| . Dons manuels | | | | |
| . Mécénats | | | | |
| . Legs, donations et assurances-vie | | | | |
| . Contributions financières | | | | |
| Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge | 1 424 | 9 493 | - 8 069 | -85,00 |
| Utilisations des fonds dédiés | 55 282 | 39 752 | 15 530 | 39,07 |
| Autres produits | 7 113 | 11 806 | - 4 693 | -39,75 |
| Total des produits d'exploitation (I) | 894 435 | 920 619 | - 26 184 | -2,84 |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Achats de marchandises | | | | |
| Variations stocks | | | | |
| Autres achats et charges externes | 124 542 | 171 871 | - 47 329 | -27,54 |
| Aides financières | 14 106 | 13 733 | 373 | 2,72 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 35 543 | 40 559 | - 5 016 | -12,37 |
| Salaires et traitements | 451 894 | 467 696 | - 15 802 | -3,38 |
| Charges sociales | 127 510 | 129 503 | - 1 993 | -1,54 |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations | 22 255 | 22 828 | - 573 | -2,51 |
| Dotations aux provisions | | | | |
| Reports en fonds dédiés | 76 900 | 53 282 | 23 618 | 44,33 |
| Autres charges | 1 017 | 439 | 578 | 131,66 |
| Total des charges d'exploitation (II) | 853 767 | 899 912 | - 46 145 | -5,13 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II) | 40 668 | 20 707 | 19 961 | 96,40 |
| Produits financiers | | | | |
| De participations | | | | |
| D'autres valeurs mobilières et créances d'actif | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 1 381 | 2 339 | - 958 | -40,96 |
| Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges | | | | |
| Différences positives de change | | | | |
| Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement | | | | |
| Total des produits financiers (III) | 1 381 | 2 339 | - 958 | -40,96 |
| Charges financières | | | | |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | | | | |
| Intérêts et charges assimilées | 469 | 525 | - 56 | -10,67 |
| Différences négatives de change | | | | |
| Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements | | | | |

| | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation | % |
|---|---|---|----------------|---------------|
| | Total | Total | | |
| Total des charges financières (IV) | 469 | 525 | - 56 | -10,67 |
| RESULTAT FINANCIER (III – IV) | 912 | 1 814 | - 902 | -49,72 |
| RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV) | 41 580 | 22 520 | 19 060 | 84,64 |
| Produits exceptionnels | | | | |
| Sur opérations de gestion | | 102 | - 102 | -100 |
| Sur opérations en capital | | 3 537 | - 3 537 | -100 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | | |
| Total des produits exceptionnels (V) | | 3 639 | - 3 639 | -100 |
| Charges exceptionnelles | | | | |
| Sur opérations de gestion | 5 855 | 2 220 | 3 635 | 163,74 |
| Sur opérations en capital | | | | |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions | 5 276 | 6 179 | - 903 | -14,61 |
| Total des charges exceptionnelles (VI) | 11 131 | 8 399 | 2 732 | 32,53 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | -11 131 | -4 759 | - 6 372 | 133,89 |
| Participation des salariés aux résultats (VII) | | | | |
| Impôts sur les sociétés (VIII) | 1 203 | 1 369 | - 166 | -12,13 |
| Total des produits (I + III + IV) | 895 816 | 926 596 | - 30 780 | -3,32 |
| Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) | 866 570 | 910 204 | - 43 634 | -4,79 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 29 246 | 16 392 | 12 854 | 78,42 |
| Evaluation des contributions volontaires en nature | | | | |
| Produits | | | | |
| . Dons en nature | | | | |
| . Prestations en nature | | | | |
| . Bénévolats | | | | |
| Total | | | | |
| Charges | | | | |
| . Secours en nature | | | | |
| . Mise à disposition gratuite de biens et services | | | | |
| . Prestations | | | | |
| . Personnel bénévole | | | | |
| Total | | | | |

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

| ACTIF | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | | | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation |
|---|---|----------------|----------------|---|-----------------|
| | Brut | Amort.prov. | Net | Net | |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | 22 867 | | 22 867 | 22 867 | |
| 211000 Terrains | 22 867 | | 22 867 | 22 867 | |
| Constructions | 370 517 | 250 129 | 120 388 | 135 974 | - 15 586 |
| 213000 Constructions | 283 290 | | 283 290 | 283 290 | |
| 213500 Aménagement construction | 87 227 | | 87 227 | 84 320 | 2 907 |
| 281300 Amortisss constructions | | 203 191 | -203 191 | -192 630 | - 10 561 |
| 281350 Amort agenct constructions | | 46 938 | -46 938 | -39 006 | - 7 932 |
| Autres immobilisations corporelles | 78 080 | 69 734 | 8 346 | 6 498 | 1 848 |
| 218201 Matériel transport Gem Guéret | 13 053 | | 13 053 | 13 053 | |
| 218300 Mat de bureau et info. | 21 735 | | 21 735 | 16 125 | 5 610 |
| 218301 Mat info. et vidéo Gem Guéret | 1 529 | | 1 529 | 1 529 | |
| 218304 Mat info mission Tsigane | 1 680 | | 1 680 | 1 680 | |
| 218305 Mat info Gem Aubusson | 1 136 | | 1 136 | 1 136 | |
| 218307 Mat info garde enfant | 1 444 | | 1 444 | 1 444 | |
| 218400 Mobilier | 2 094 | | 2 094 | 2 094 | |
| 218401 Mobilier Gem | 7 087 | | 7 087 | 7 087 | |
| 218405 Mobilier Gem Aubusson | 14 138 | | 14 138 | 14 138 | |
| 218811 Agencement Gem Guéret | 3 379 | | 3 379 | 3 379 | |
| 218815 Agencement Gem Aubusson | 10 804 | | 10 804 | 10 804 | |
| 281801 Amort mat transport gem gt | | 13 053 | -13 053 | -13 053 | |
| 281811 Amort agenct Gem Guéret | | 2 878 | -2 878 | -2 822 | - 56 |
| 281815 Amort agenct Gem Aubusson | | 7 126 | -7 126 | -6 077 | - 1 049 |
| 281830 Amort mat bureau et mat informatiq | | 17 568 | -17 568 | -15 021 | - 2 547 |
| 281831 Amort mat bur. info Gem Guéret | | 1 529 | -1 529 | -1 499 | - 30 |
| 281834 Amort mat bureau info Tsigan | | 1 680 | -1 680 | -1 680 | |
| 281835 Amort mat bur info Gem Aubusso | | 1 136 | -1 136 | -1 106 | - 30 |
| 281837 Amort. mat. info. garde enfant | | 1 444 | -1 444 | -1 394 | - 50 |
| 281840 Amortissement mobilier | | 2 094 | -2 094 | -2 094 | |
| 281841 Amort mobilier Gem Guéret | | 7 087 | -7 087 | -7 087 | |
| 281845 Amort mobilier Gem Aubusson | | 14 138 | -14 138 | -14 138 | |
| Immobilisations financières | | | | | |
| Autres | 1 257 | | 1 257 | 1 257 | |
| 275000 Dépôts et cautionnements versés | 1 257 | | 1 257 | 1 257 | |
| TOTAL (I) | 472 722 | 319 863 | 152 859 | 166 596 | - 13 737 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | 1 683 | - 1 683 |
| 409100 Fournisseurs - av. et acomptes | | | | 1 683 | - 1 683 |
| . Créances clients, usagers et comptes ratt | 236 629 | | 236 629 | 78 837 | 157 792 |
| 411000 Clients | 236 629 | | 236 629 | 78 837 | 157 792 |
| . Autres | 52 166 | | 52 166 | 56 720 | - 4 554 |
| 421100 Rémunérations dues | 440 | | 440 | 90 | 350 |
| 437300 Caisse de retraite | | | | 3 619 | - 3 619 |
| 438700 Org. sociaux - pdts à rec. | 4 032 | | 4 032 | | 4 032 |
| 448700 Etat - produits a recevoir | 17 653 | | 17 653 | 36 212 | - 18 559 |
| 467100 Avances espèces extérieures | 299 | | 299 | 299 | |
| 467200 Administrateurs | 1 392 | | 1 392 | | 1 392 |
| 468700 Produits à recevoir | 28 350 | | 28 350 | 16 500 | 11 850 |
| Valeurs mobilières de placement | 11 800 | | 11 800 | 12 667 | - 867 |
| 508100 Parts sociales caisse d'épargne | 11 800 | | 11 800 | 12 667 | - 867 |
| Disponibilités | 536 580 | | 536 580 | 598 227 | - 61 647 |

| ACTIF | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | | | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation |
|------------------------------------|--|----------------|----------------|--|----------------|
| | Brut | Amort.prov. | Net | Net | |
| 512100 Caisse d'épargne | 270 404 | | 270 404 | 332 708 | - 62 304 |
| 512200 Livret A | 86 073 | | 86 073 | 85 627 | 446 |
| 512210 CSL Associatis | 177 585 | | 177 585 | 177 230 | 355 |
| 512300 Crédit coopératif | 2 503 | | 2 503 | 2 647 | - 144 |
| 512630 Caisse epargne masp | 15 | | 15 | 15 | |
| Charges constatées d'avance | 5 987 | | 5 987 | 8 038 | - 2 051 |
| 486000 Charges constatees d'avance | 5 987 | | 5 987 | 8 038 | - 2 051 |
| TOTAL (II) | 843 162 | | 843 162 | 756 171 | 86 991 |
| TOTAL ACTIF | 1 315 883 | 319 863 | 996 020 | 922 768 | 73 252 |

Bilan association détaillé(suite)

Présenté en Euros

| PASSIF | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation |
|--|--|--|------------------|
| FONDS PROPRES | | | |
| . Fonds propres statutaires | 552 191 | 535 799 | 16 392 |
| 102100 Valeur du patrimoine intégré | 552 191 | 535 799 | 16 392 |
| Ecarts de réévaluation | 110 221 | 110 221 | |
| 105000 Ecart de réévaluation | 110 221 | 110 221 | |
| . Réserves pour projet de l'entité | 16 769 | 16 769 | |
| 106860 Réserves pour risque emplois | 13 720 | 13 720 | |
| 106888 Réserves diverses | 3 049 | 3 049 | |
| Excédent ou déficit de l'exercice | 29 246 | 16 392 | 12 854 |
| Situation nette (sous total) | 708 428 | 679 182 | 29 246 |
| 131101 Subv. invest. Gem Guéret | | 33 757 | - 33 757 |
| 131105 Subv. invest. Gem Aubusson | | 21 148 | - 21 148 |
| 139111 Subvention invest. Gem Guéret | | -33 757 | 33 757 |
| 139115 Subvention invest Gem Aubusson | | -21 148 | 21 148 |
| TOTAL (I) | 708 428 | 679 182 | 29 246 |
| FONDS REPORTES ET DEDIES | | | |
| Fonds dédiés | 85 900 | 64 282 | 21 618 |
| 194000 Fonds dédiés/subvention | 85 900 | 64 282 | 21 618 |
| TOTAL (II) | 85 900 | 64 282 | 21 618 |
| PROVISIONS | | | |
| Provisions pour charges | 58 501 | 53 225 | 5 276 |
| 153100 Provision pour I.F.C. | 58 501 | 53 225 | 5 276 |
| TOTAL (III) | 58 501 | 53 225 | 5 276 |
| DETTES | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 35 035 | 39 569 | - 4 534 |
| 164000 Emprunt Caisse Epargne 47K | 35 035 | 39 569 | - 4 534 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 24 768 | 9 629 | 15 139 |
| 401000 Fournisseurs | 21 024 | 2 245 | 18 779 |
| 408101 Fournisseurs - fact non parvenue | 3 744 | 7 384 | - 3 640 |
| Dettes fiscales et sociales | 82 988 | 76 481 | 6 507 |
| 428200 Dettes prov. pour congés payés | 37 909 | 34 621 | 3 288 |
| 431000 Urssaf | 13 298 | 13 574 | - 276 |
| 437200 Caisse de prévoyance MUTEX | 1 854 | 1 987 | - 133 |
| 437210 Caisse de mutuelle EOVI | 3 578 | 4 177 | - 599 |
| 437300 Caisse de retraite | 3 478 | | 3 478 |
| 438200 Charges sociales sur congés payés | 13 651 | 13 208 | 443 |
| 442100 Etat - PAS | 487 | 705 | - 218 |
| 444000 Etat - impôt à payer | 1 203 | 1 369 | - 166 |
| 447110 Taxe sur salaires | 3 272 | | 3 272 |
| 447330 Organismes de formation | 4 258 | 5 837 | - 1 579 |
| 448600 Etat - Charges à payer | | 1 004 | - 1 004 |
| TOTAL (IV) | 143 192 | 126 079 | 17 113 |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V) | 996 020 | 922 768 | 73 252 |
| Engagements reçus | | | |
| Engagements donnés | | | |

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

| | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation | % |
|--|---|---|-----------------|---------------|
| Produits d'exploitation | | | | |
| Ventes de prestations de services | 580 083 | 589 952 | - 9 869 | -1,67 |
| 706100 Prest. serv. as.l.l. | 150 000 | 150 000 | | 0,00 |
| 706400 Prest. serv. tsiganes c. gal | 41 000 | 41 000 | | 0,00 |
| 706500 Caf prestation service tsigane | 50 617 | 42 423 | 8 194 | 19,31 |
| 706550 Prestations FNSAT-TSI | 836 | 646 | 190 | 29,41 |
| 706650 Prestation service pôle ress | 20 313 | 27 960 | - 7 647 | -27,35 |
| 706700 Prest. serv. a.e.b. | | 1 320 | - 1 320 | -100 |
| 706810 Prestation service masp | 115 200 | 130 800 | - 15 600 | -11,93 |
| 706820 Prest serv lever freins ling | 18 100 | 17 470 | 630 | 3,61 |
| 706830 Prestation asso. C. Claudel Gem | 154 054 | 154 696 | - 642 | -0,42 |
| 706840 MJS - RCS | 17 500 | 16 500 | 1 000 | 6,06 |
| 706841 MESURES TUTELLE aux biens | 6 750 | | 6 750 | N/S |
| 708000 Produits des activités annexes | 195 | 735 | - 540 | -73,47 |
| 708200 Participation des usagers | 208 | 1 177 | - 969 | -82,33 |
| 708811 Loyers | 4 870 | 4 800 | 70 | 1,46 |
| 708812 Charges locatives | 441 | 425 | 16 | 3,76 |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 250 532 | 269 615 | - 19 083 | -7,08 |
| 748000 Unaf part 1 fonds spécial | 140 959 | 137 330 | 3 629 | 2,64 |
| 748050 Unaf part 2 fonds spécial | 32 476 | 32 476 | | 0,00 |
| 748100 Subvention Conseil dep | | 2 500 | - 2 500 | -100 |
| 748110 Subvention projet jeunes | 2 000 | 5 000 | - 3 000 | -60,00 |
| 748115 Subvention reeap | 6 300 | 3 800 | 2 500 | 65,79 |
| 748116 Reaap parentic | 800 | 500 | 300 | 60,00 |
| 748117 Subvention droit des Femmes | 800 | | 800 | N/S |
| 748118 Subvention PCB | 30 000 | | 30 000 | N/S |
| 748120 Subvention caf info logt | | 1 500 | - 1 500 | -100 |
| 748176 DIAG | | 19 804 | - 19 804 | -100 |
| 748210 Subvention DDCSPP Tsiganes | 19 350 | 17 589 | 1 761 | 10,01 |
| 748211 Subvention CAF famille gouvernantes | | 28 282 | - 28 282 | -100 |
| 748230 Subvention a.r.s. Gem | 5 304 | 3 294 | 2 010 | 61,02 |
| 748231 Subvention Ars | 5 040 | 5 040 | | 0,00 |
| 748300 Subventions consommation | 824 | | 824 | N/S |
| 748400 Subvention DRJSCS | 3 000 | | 3 000 | N/S |
| 748500 FDVA | 2 000 | 1 000 | 1 000 | 100,00 |
| 748610 Subvention c dep gestion biens mineurs | | 11 500 | - 11 500 | -100 |
| 748821 Subvention festival | 1 681 | | 1 681 | N/S |
| Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transfe | 1 424 | 9 493 | - 8 069 | -85,00 |
| 791000 Transferts de charges | 1 424 | 9 493 | - 8 069 | -85,00 |
| Utilisations des fonds dédiés | 55 282 | 39 752 | 15 530 | 39,07 |
| 789400 Report ressources non util/subv att | 55 282 | 39 752 | 15 530 | 39,07 |
| Autres produits | 7 113 | 11 806 | - 4 693 | -39,75 |
| 754800 Remboursement unaf | | 2 332 | - 2 332 | -100 |
| 754830 Remboursements divers | | 37 | - 37 | -100 |
| 758100 Pdts de gestion courante | 10 | | 10 | N/S |
| 758800 Cotisations associations familiales | 1 193 | 905 | 288 | 31,82 |
| 758850 Rembt divers sur salaires | 5 911 | 8 532 | - 2 621 | -30,72 |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Autres achats et charges externes | 124 542 | 171 871 | - 47 329 | -27,54 |
| 606100 Eau | 428 | 794 | - 366 | -46,10 |
| 606110 Electricité | 5 853 | 5 437 | 416 | 7,65 |
| 606120 Gaz | 3 037 | 4 103 | - 1 066 | -25,98 |
| 606210 Carburant | 3 568 | 6 305 | - 2 737 | -43,41 |
| 606230 Fournitures activités | 3 392 | 17 283 | - 13 891 | -80,37 |
| 606240 Fournitures de bureau | 3 465 | 3 553 | - 88 | -2,48 |
| 606300 Alimentation | | 8 | - 8 | -100 |
| 606800 Fournitures entr et petits eq. | 2 832 | 3 283 | - 451 | -13,74 |
| 606810 Equipements GEM | | 663 | - 663 | -100 |

| | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation | % |
|---|--|--|-----------------|---------------|
| 611800 Sous-traitance | 21 817 | 25 738 | - 3 921 | -15,23 |
| 613200 Locations immobilières | 12 894 | 13 442 | - 548 | -4,08 |
| 613530 Location matériel de transport | 7 455 | 7 048 | 407 | 5,77 |
| 613540 Location photocopieur | 4 105 | 4 392 | - 287 | -6,53 |
| 614000 Charges locatives | 2 209 | 1 913 | 296 | 15,47 |
| 615200 Entr et répar nettoyage locaux | 6 656 | 8 297 | - 1 641 | -19,78 |
| 615500 Entr et répar autres | 1 483 | 1 533 | - 50 | -3,26 |
| 615600 Maintenance | 3 512 | 4 970 | - 1 458 | -29,34 |
| 615620 Entretien véhicules | 1 379 | 170 | 1 209 | 711,18 |
| 616000 Primes d'assurance | 2 903 | 2 694 | 209 | 7,76 |
| 616300 Assurances véhicules | 1 857 | 1 965 | - 108 | -5,50 |
| 616320 Assurance auto mission | 1 184 | 1 149 | 35 | 3,05 |
| 618100 Documentation générale | 1 470 | 3 188 | - 1 718 | -53,89 |
| 618500 Frais de formation | 2 059 | | 2 059 | N/S |
| 622610 Honoraires CAC | 4 400 | 4 685 | - 285 | -6,08 |
| 622680 Honoraires EC | 4 639 | 2 496 | 2 143 | 85,86 |
| 622800 Formations | | 5 879 | - 5 879 | -100 |
| 623000 Publicité publicat. relat. pub | 234 | 4 108 | - 3 874 | -94,30 |
| 624000 Transports divers | | 1 776 | - 1 776 | -100 |
| 625110 Déplacements | 5 226 | 15 082 | - 9 856 | -65,35 |
| 625120 Déplacements administrateurs | 1 344 | 844 | 500 | 59,24 |
| 625140 Déplacements bénévoles | | 852 | - 852 | -100 |
| 625600 Missions réceptions | 41 | 2 251 | - 2 210 | -98,18 |
| 626100 Frais postaux | 6 683 | 6 482 | 201 | 3,10 |
| 626200 Frais télécom téléphonie | 3 053 | 4 462 | - 1 409 | -31,58 |
| 626210 Frais téléphones portables | 3 959 | 1 778 | 2 181 | 122,67 |
| 626250 Frais télécom internet | | 1 842 | - 1 842 | -100 |
| 627000 Services bancaires | 627 | 580 | 47 | 8,10 |
| 628800 Cotisations non statutaires | 778 | 826 | - 48 | -5,81 |
| Aides financières | 14 106 | 13 733 | 373 | 2,72 |
| 657800 Cotisations | 10 | | 10 | N/S |
| 657810 Revers 10% part fonds spécial | 14 096 | 13 733 | 363 | 2,64 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 35 543 | 40 559 | - 5 016 | -12,37 |
| 631000 Taxe sur salaires | 18 992 | 21 736 | - 2 744 | -12,62 |
| 633000 Impôts formation | 11 063 | 11 268 | - 205 | -1,82 |
| 635120 Taxes foncières | 4 076 | 4 028 | 48 | 1,19 |
| 635130 Taxes habitation | 1 412 | 3 434 | - 2 022 | -58,88 |
| 635400 Droits enregistrement | | 94 | - 94 | -100 |
| Salaires et traitements | 451 894 | 467 696 | - 15 802 | -3,38 |
| 641100 Rémunération du personnel | 448 606 | 464 746 | - 16 140 | -3,47 |
| 641300 Conges payes - provision | 3 288 | 206 | 3 082 | N/S |
| 641430 Indemnités diverses | | 2 744 | - 2 744 | -100 |
| Charges sociales | 127 510 | 129 503 | - 1 993 | -1,54 |
| 645110 Cotisations URSSAF | 83 139 | 87 205 | - 4 066 | -4,66 |
| 645120 Cotisations prévoyance | 5 868 | 5 766 | 102 | 1,77 |
| 645130 Cotisations retraite | 23 510 | 24 231 | - 721 | -2,98 |
| 645210 Cotisations mutuelle | 6 462 | 6 861 | - 399 | -5,82 |
| 645600 Ch sociale/congés provisionnés | 443 | -1 122 | 1 565 | 139,48 |
| 647200 Urssaf at bénévoles | 588 | 448 | 140 | 31,25 |
| 647500 Médecine du travail | 1 836 | 1 938 | - 102 | -5,26 |
| 647880 Oeuvres sociales | 5 598 | 4 176 | 1 422 | 34,05 |
| 648000 Autres charges de personnel | 65 | | 65 | N/S |
| Dotation aux amortissements et aux dépréciations | 22 255 | 22 828 | - 573 | -2,51 |
| 681120 Dotation amort corporelles autres | 22 255 | 22 828 | - 573 | -2,51 |
| Report en fonds dédiés | 76 900 | 53 282 | 23 618 | 44,33 |
| 689400 Engagts réaliser/subv° | 76 900 | 53 282 | 23 618 | 44,33 |
| Autres charges | 1 017 | 439 | 578 | 131,66 |
| 651600 Redevance droits auteurs | | 116 | - 116 | -100 |
| 658100 Charges diverses de gestion | 15 | | 15 | N/S |
| 658810 Cotisations statutaires unaf | 700 | 324 | 376 | 116,05 |
| 658850 Autres charges gestion courante | 303 | | 303 | N/S |

| | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois) | Variation | % |
|---|---|---|-----------------|---------------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | 894 435 | 920 619 | - 26 184 | -2,84 |
| Produits financiers | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 1 381 | 2 339 | - 958 | -40,96 |
| 768000 Autres produits financiers | 1 381 | 2 339 | - 958 | -40,96 |
| Total des produits financiers (III) | 1 381 | 2 339 | - 958 | -40,96 |
| Charges financières | | | | |
| Intérêts et charges assimilées | 469 | 525 | - 56 | -10,67 |
| 661100 Charges financières | 469 | 525 | - 56 | -10,67 |
| Total des charges financières (IV) | 469 | 525 | - 56 | -10,67 |
| RESULTAT FINANCIER (III - IV) | 894 435 | 920 619 | - 26 184 | -2,84 |
| RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) | 894 435 | 920 619 | - 26 184 | -2,84 |
| Produits exceptionnels | | | | |
| Sur opérations de gestion | | 102 | - 102 | -100 |
| 771000 Prods except/opération gest° | | 1 | - 1 | -100 |
| 772000 Produits s/ exercices antérieur | | 101 | - 101 | -100 |
| Sur opérations en capital | | 3 537 | - 3 537 | -100 |
| 777000 Quote-part subv. investisst. | | 3 537 | - 3 537 | -100 |
| Total des produits exceptionnels (V) | | 3 639 | - 3 639 | -100 |
| Charges exceptionnelles | | | | |
| Sur opérations de gestion | 5 855 | 2 220 | 3 635 | 163,74 |
| 671000 Charges except/op° gestion | | 41 | - 41 | -100 |
| 672000 Charges except/exercice antérieur | 5 855 | 2 179 | 3 676 | 168,70 |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provi | 5 276 | 6 179 | - 903 | -14,61 |
| 687480 Dotations provisions pour ifc | 5 276 | 6 179 | - 903 | -14,61 |
| Total des charges exceptionnelles (VI) | 11 131 | 8 399 | 2 732 | 32,53 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | 866 570 | 910 204 | - 43 634 | -4,79 |
| Impôts sur les bénéfices (VIII) | 1 203 | 1 369 | - 166 | -12,13 |
| 695100 Impôt sur les sociétés | 1 203 | 1 369 | - 166 | -12,13 |
| Total des produits (I + III + V) | 895 816 | 926 596 | - 30 780 | -3,32 |
| Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) | 866 570 | 910 204 | - 43 634 | -4,79 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 29 246 | 16 392 | 12 854 | 78,42 |
| Evaluation des contributions volontaires en nature | | | | |

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

| | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois) | Variation | % |
|--|---|---|----------------|--------------|
| Ventes de marchandises | | | | |
| - Coût direct d'achat | | | | |
| +/- Variation du stock de marchandises | | | | |
| Marge commerciale (I) | | | | |
| Taux de marge commerciale | % | % | | |
| + Production vendue | 580 083 | 589 952 | - 9 869 | -1,67 |
| + Production stockée | | | | |
| + Production immobilisée | | | | |
| Production de l'exercice | 580 083 | 589 952 | - 9 869 | -1,67 |
| - Matières premières et approvisionnements consommés | | | | |
| - Sous-traitance directe | | | | |
| Marge brute sur production (II) | 580 083 | 589 952 | - 9 869 | -1,67 |
| Taux de marge brute sur production | 100,00 % | 100,00 % | | |
| Marge brute globale (I + II) | 580 083 | 589 952 | - 9 869 | -1,67 |
| Taux de marge brute globale | 100,00 % | 100,00 % | | |
| - Services extérieurs et autres charges externes | 124 542 | 171 871 | - 47 329 | -27,54 |
| Valeur ajoutée produite | 455 541 | 418 081 | 37 460 | 8,96 |
| Valeur ajoutée / chiffre d'affaires | 78,53 % | 70,87 % | | |
| + Subventions d'exploitation | 250 532 | 269 615 | - 19 083 | -7,08 |
| - Impôts, taxes et versements assimilés | 35 543 | 40 559 | - 5 016 | -12,37 |
| - Salaires et traitements | 451 894 | 467 696 | - 15 802 | -3,38 |
| - Charges sociales | 127 510 | 129 503 | - 1 993 | -1,54 |
| Excédent brut d'exploitation | 91 126 | 49 937 | 41 189 | 82,48 |
| Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires | 15,71 % | 8,46 % | | |
| + Reprise sur amortissements et provisions | | | | |
| - Dotations aux amortissements sur immobilisations | 22 255 | 22 828 | - 573 | -2,51 |
| - Dotations aux provisions sur immobilisations | | | | |
| - Dotations aux provisions sur actif circulant | | | | |
| - Dotations aux provisions pour risques et charges | | | | |
| + Autres produits de gestion courante | 7 113 | 11 806 | - 4 693 | -39,75 |
| - Autres charges de gestion courante | 15 123 | 14 172 | 951 | 6,71 |
| + Transfert de charges d'exploitation | 1 424 | 9 493 | - 8 069 | -85,00 |
| Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers) | 62 286 | 34 237 | 28 049 | 81,93 |
| Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires | 10,74 % | 5,80 % | | |
| + Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun) | | | | |
| - Perte supportée (quote part sur opérations en commun) | | | | |
| + Produits financiers de participations | | | | |
| + Produits des autres valeurs mobilières et créances | | | | |
| + Autres intérêts et produits assimilés | 1 381 | 2 339 | - 958 | -40,96 |
| + Reprises sur provisions financières | | | | |
| + Différences positives de change | | | | |
| + Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement | | | | |
| - Dotations financières aux amortissements et provisions | | | | |
| - Intérêts et charges assimilées | 469 | 525 | - 56 | -10,67 |
| - Différences négatives de change | | | | |
| - Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements | | | | |
| Résultat courant avant impôts | 63 198 | 36 050 | 27 148 | 75,31 |
| Résultat courant / chiffre d'affaires | 10,89 % | 6,11 % | | |

| | Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois) | Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois) | Variation | % |
|--|--|--|----------------|---------------|
| + Produits exceptionnels sur opérations de gestion | | 102 | - 102 | -100 |
| + Produits exceptionnels sur opérations en capital | | 3 537 | - 3 537 | -100 |
| + Reprises sur provisions & transferts de charges except°. | | | | |
| - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 5 855 | 2 220 | 3 635 | 163,74 |
| - Charges exceptionnelles sur opérations en capital | | | | |
| - Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | 5 276 | 6 179 | - 903 | -14,61 |
| Résultat exceptionnel | -11 131 | -4 759 | - 6 372 | 133,89 |
| - Participation des salariés aux résultats | | | | |
| - Impôts sur les bénéfices | 22 821 | 14 899 | 7 922 | 53,17 |
| Résultat net Comptable | 29 246 | 16 392 | 12 854 | 78,42 |
| Résultat net / chiffre d'affaires | 5,04 % | 2,78 % | | |

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 996 020,49 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 29 246,26 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 58 501 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2020
- o Taux d'actualisation : 3.5 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective
- o Convention collective : Sociaux et socioculturels (Centres) et autres acteurs du lien social (associations)
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- o Table de mortalité : INSEE 2012-2014 - données prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - o 62 ans pour la catégorie : Ensemble du personnel
- Progression de salaires
 - o 1% Constant pour la catégorie : Ensemble du personnel
- Taux de rotation
 - o Moyen pour la catégorie : Ensemble du personnel
- Taux de charges sociales patronales
 - o 31 % pour la catégorie : Ensemble du personnel

Valorisation du bénévolat

Au titre de l'exercice 2020, les temps de bénévolat au profit de l'association peuvent être évalués comme suit : 1020 heures à 10.15 (SMIC en vigueur au 1er janvier 2020) et après application d'un taux de charges forfaitaire de 35 %.
La valorisation du bénévolat au titre de 2020 est de 13 977 Euros.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 472 722 E

| Actif immobilisé | A l'ouverture | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|-------------------------------|----------------|--------------|------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Immobilisations corporelles | 462 947 | 8 518 | | 471 465 |
| Immobilisations financières | 1 257 | | | 1 257 |
| TOTAL | 464 204 | 8 518 | | 472 722 |

Amortissements et provisions d'actif = 319 863 E

| Amortissements et provisions | A l'ouverture | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|------------------------------------|----------------|---------------|------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Immobilisations corporelles | 297 608 | 22 255 | | 319 863 |
| Titres mis en équivalence | | | | |
| Autres Immobilisations financières | | | | |
| TOTAL | 297 608 | 22 255 | | 319 863 |

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

| Nature des biens immobilisés | Montant | Amortis. | Valeur nette | Durée |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| Terrains | 22 867 | 0 | 22 867 | Non amortiss. |
| Constructions | 283 290 | 203 191 | 80 099 | de 8 à 32 ans |
| Aménagement construction | 87 227 | 46 938 | 40 289 | de 5 à 10 ans |
| Matériel transport gem guéret | 13 053 | 13 053 | 0 | 5 ans |
| Mat de bureau et info. | 21 735 | 17 568 | 4 168 | de 3 à 5 ans |
| Mat info. et vidéo gem guéret | 1 529 | 1 529 | 0 | de 3 à 5 ans |
| Mat info mission tsigane | 1 680 | 1 680 | 0 | 3 ans |
| Mat info gem aubusson | 1 136 | 1 136 | 0 | de 3 à 5 ans |
| Mat info garde enfant | 1 444 | 1 444 | 0 | 3 ans |
| Mobilier | 2 094 | 2 094 | 0 | 5 ans |
| Mobilier gem | 7 087 | 7 087 | 0 | de 5 à 10 ans |
| Mobilier gem aubusson | 14 138 | 14 138 | 0 | 5 ans |
| Agencement gem guéret | 3 379 | 2 878 | 501 | 10 ans |
| Agencement gem aubusson | 10 804 | 7 126 | 3 678 | de 5 à 10 ans |
| TOTAL | 471 465 | 319 863 | 151 602 | |

Etat des créances = 296 039 E

| Etat des créances | Montant brut | A un an | A plus d'un an |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Actif immobilisé | 1 257 | | 1 257 |
| Actif circulant & charges d'avance | 294 782 | 294 782 | |
| TOTAL | 296 039 | 294 782 | 1 257 |

Provisions pour dépréciation = E

| Nature des provisions | A l'ouverture | Augmentation | utilisées | non utilisées | A la clôture |
|-----------------------|---------------|--------------|-----------|---------------|--------------|
| Stocks et en-cours | | | | | |
| Comptes de tiers | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| TOTAL | | | | | |

Produits à recevoir par postes du bilan = 50 035 E

| Produits à recevoir | Montant |
|------------------------------|---------------|
| Immobilisations financières | |
| Clients et comptes rattachés | |
| Autres créances | 50 035 |
| Disponibilités | |
| TOTAL | 50 035 |

Charges constatées d'avance = 5 987 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Provisions = 58 501 E**

| Nature des provisions | A l'ouverture | Augmentation | Utilisées | Non utilisées | A la clôture |
|---------------------------|---------------|--------------|-----------|---------------|---------------|
| Provisions réglementées | | | | | |
| Provisions pour risques & | 53 225 | 5 276 | | | 58 501 |
| TOTAL | 53 225 | 5 276 | | | 58 501 |

Etat des dettes = 143 192 E

| Etat des dettes | Montant total | De 0 à 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|-----------------------------|----------------|----------------|--------------|---------------|
| Etablissements de crédit | 35 035 | 35 035 | | |
| Dettes financières diverses | 400 | 400 | | |
| Fournisseurs | 24 768 | 24 768 | | |
| Dettes fiscales & sociales | 82 988 | 82 988 | | |
| Dettes sur immobilisations | | | | |
| Autres dettes | | | | |
| Produits constatés d'avance | | | | |
| TOTAL | 143 192 | 143 192 | | |

Charges à payer par postes du bilan = 55 304 E

| Charges à payer | Montant |
|--------------------------------|---------------|
| Emp. & dettes établ. de crédit | |
| Emp. & dettes financières div. | |
| Fournisseurs | 3 744 |
| Dettes fiscales & sociales | 51 560 |
| Autres dettes | |
| TOTAL | 55 304 |

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 50 035 E

| Produits à recevoir sur autres créances | Montant |
|---|---------------|
| Org. sociaux - pdts à rec.(438700) | 4 032 |
| Etat - produits a recevoir(448700) | 17 653 |
| Produits à recevoir(468700) | 28 350 |
| TOTAL | 50 035 |

Charges constatées d'avance = 5 987 E

| Charges constatées d'avance | Montant |
|---------------------------------------|--------------|
| Charges constatees d'avance(486000) | 5 987 |
| TOTAL | 5 987 |

Charges à payer = 55 304 E

| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | Montant |
|--|--------------|
| Fournisseurs - fact non parvenue(408101) | 3 744 |
| TOTAL | 3 744 |

| Dettes fiscales et sociales | Montant |
|---|---------------|
| Dettes prov. pour congés payés(428200) | 37 909 |
| Charges sociales sur congés payés(438200) | 13 651 |
| TOTAL | 51 560 |

Annexes : la presse et l'UDAF

Creuse → L'actualité

INITIATIVES ■ Le Réseau citoyen de services est mis en place, depuis 2019, sur l'ensemble du territoire creusois

Ici, tous les services sont gagnants

Pour donner un coup de main à un inconnu, le Réseau citoyen de services structure les échanges entre les bénévoles et les bénéficiaires. Une pratique bien utile en ces temps de confinement.

Alix Vermande
alix.vermande@centrefrance.com

C'est parfois dans les moments les plus compliqués que se développent les plus belles initiatives. Après deux confinements, le territoire creusois a vu naître une certaine solidarité pour, notamment, échanger des services. Du taillage de hale au bricolage en passant par le co-voiturage, nombreux sont ceux qui se sont essayés au coup de main entre amis, voisins ou simples inconnus.

« Aucune notion d'argent ni du donnant-donnant »

Ce procédé, le Réseau citoyen de services l'a instauré en 2019, donc avant la crise sanitaire. Né d'une initiative départementale avec les différentes associations du territoire et financé par le Fonds social européen, ce projet structure les relations entre les offres et les demandes de services. « Nous avons commencé



ÉQUIPE. Les « Droles de dames » du Réseau citoyen de services sont mobilisées en Creuse. PHOTO DROITS RÉSERVÉS

par l'échange de services sans aucune notion d'argent ni du donnant-donnant. C'est vraiment du bon sens, du partage de compétences pour arriver à les mettre à profit », souligne Karen Thomazon, coordinatrice du réseau sur Guéret avec l'Union départementale des as-

sociations familiales (UDAF). Deux autres sites sont présents dans le département, à La Souterraine avec la Maison des jeunes et de la culture (MJC) et à Auzances avec Agir.

Mais ce réseau a connu un réel essor au printemps dernier pour aider les confinés. « Ça a

vraiment pris une dimension particulière avec le premier confinement car chacun a voulu prendre des initiatives pour les autres. On a donc démarché les mairies et les acteurs sociaux pour pleinement assurer ces échanges qui représentaient déjà plusieurs dizaines de per-

sonnes. Et il en a été de même pour le deuxième confinement avec de nouveaux bénéficiaires. »

Et parmi ces nouveaux bénéficiaires, figure Marie-Thérèse. L'octogénaire a franchi le pas non sans mal. « C'est toujours difficile de se lancer là-dedans mais il arrive un moment où on ne peut plus. » La retraitée creusoise ne peut plus faire les courses toute seule. Elle a donc reçu l'aide de Pauline, bénévole qui ne demandait qu'à rendre service. « J'ai toujours voulu m'engager dans une mission de ce type. Le confinement a été un déclic. C'est important d'aider les gens qui sont dans le besoin, et puis, avec Marie-Thérèse, c'est bien de pouvoir discuter et de ne laisser personne dans l'isolement. J'encourage tout le monde à faire ces petits gestes pour ceux qui sont dans le besoin. » ■

RENSEIGNEMENTS

Contacts. Si vous avez connaissance de personnes manifestant des besoins ou souhaitant intégrer l'une des équipes du Réseau citoyen de services, contactez l'animatrice du réseau de votre secteur : pour Guéret, Karen Thomazon au 06.95.45.24.64, kthomazon@udaf23.unaf.fr ; pour La Souterraine, Pauline Longeaud au 05.55.63.45.44, pariprm@mjc-sout.fr ; pour Marche et Combraille en Aquitaine, Héléne Godfrey au 07.48.72.14.33, helene.godfrey@cavlagir.fr.

UDAF

Ouverture de deux Points conseil budget aux familles

Avec la crise sanitaire, les budgets de nombreuses familles se trouvent fragilisés, que ce soit par une mise au chômage partiel, l'impossibilité de trouver un nouvel emploi ou encore l'arrêt d'une activité.

Ce sont notamment à ces familles que les Points conseil budget de l'Udaf de Creuse vont pouvoir apporter une aide.

Inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement en 2018, le déploiement de 400 Points conseil budget sur l'ensemble du territoire est effectif depuis le début de l'année 2021. En Creuse, l'Udaf 23 est en charge de deux Points conseil budget. Ses conseillers ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. « Notre objectif est de rompre le cercle vicieux du mal endettement et bien sûr que les personnes conseillées se sentent moins seules face à leurs problèmes fi-

nanciers » explique Philippe Lainey, président de l'Udaf 23.

Les conseils sont personnalisés, le suivi est confidentiel et entièrement gratuit, quels que soient leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, solliciter une aide de l'État ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter l'Udaf. L'approche familiale et de défense des consommateurs de l'Udaf de Creuse constitue le gage d'un accompagnement de qualité.

L'Udaf de la Creuse accueillera toute personne rencontrant une difficulté budgétaire.

Pour cela, un numéro de téléphone 05.55.52.08.00 et une adresse mail : pcb-creuse@udaf23.unaf.fr

Les conseillères proposeront un rendez-vous dans les lieux de permanence situés dans tout le département. ■

➔ Pour en savoir plus.
www.udaf23.fr ; www.unaf.fr ;
www.mesquestionsdargent

LE FAIT
DU JOUR

Les ménages les plus fragilisés

Endettement : sortir de la spirale négative

Précarité

En Creuse, le surendettement n'a pas encore explosé mais menace de toucher les ménages les plus fragilisés par la crise sanitaire et économique. Accidents de la vie, perte d'un emploi, problèmes familiaux : autant d'événements soudains qui font basculer la situation financière et psychologique des individus. La seule solution : ne pas hésiter à se faire aider.

Tom Jakubowicz

tom.jakubowicz@centrefrance.com

« **A** ccepter

l'aide, c'est un énorme pas ». Le verbaliser aussi. Pour Géraldine (son prénom a été changé), arriver à prononcer ces mots, c'est se décharger d'un énorme poids. Le poids de la culpabilité, de la honte de ne plus parvenir à gérer tous les problèmes de la vie. Elle, qui a en charge un enfant, qui a « toujours réussi à se démerder toute seule, qui a toujours fait à la fois papa et maman ». Mais qui n'a pas su résister au choc d'un souci de santé, qui l'a mise en incapacité de poursuivre son activité professionnelle. Licenciée, mise au ban de la société. Avec sa pension d'invalidité, elle ne s'en sort pas. C'était « manger ou payer son loyer ». Elle pousse alors la porte de l'épicerie solidaire Papote et Mijote à Guéret.

Les personnes seules, sans emploi surreprésentées

Géraldine fait partie des profils types qui basculent dans le surendettement. En 2020, les fa-

milles monoparentales représentent 13 % des dossiers de surendettement parvenus au guichet de la Banque de France en Creuse, alors qu'elles représentent 8 % de la population creusoise. Parmi les profils également surreprésentés, les chômeurs (26 % des dossiers, contre un taux de chômage de 17 % dans le département), les personnes sans profession (14 %) et les autres inactifs (personnes en incapacité de travailler, femmes et hommes au foyer, 11,9 %). Jean-Paul Brancz, directeur de la succursale de Guéret de la Banque de France, rappelle la définition du surendettement : « C'est le moment où l'on n'arrive plus à faire face aux échéances de dette, donc à les rembourser. Cela n'a rien à voir avec le stock de dette : il faut regarder le revenu des personnes, les compositions familiales et la maturité de la dette »

308 dossiers de surendettement en Creuse en 2020

Quelles sont les principales causes de ces situations extrêmes ? Pour Jean-Paul Brancz,

ce sont « en général des accidents de la vie : divorce, séparation, veuvage, perte d'emploi. Tout ce qui entraîne une perte subite de revenus ». Paradoxalement, 2020 n'est donc pas une année où le surendettement a explosé : il a même diminué, de 406 dossiers en 2019 à 308 en 2020, soit une baisse de 24 % correspondant exactement à la moyenne nationale. Jean-Paul Brancz l'explique par une contraction forcée des dépenses : « Forcément quand on ne va pas au cinéma ni au resto, quand on prend moins d'essence, on dépense moins. En même temps, le pouvoir d'achat a été globalement préservé grâce notamment au chômage partiel. Mais certains cas de figures non envisagés sont passés au travers de la raquette, comme les jeunes qui ont perdu leur petit boulot ». Et la Banque de France se prépare à un rattrapage du nombre de dépôt de dossiers, en raison d'une possible augmentation du nombre de faillites d'entreprises cette année.

Sortir des clichés du surendettement

Mais, estime Jean-Paul Brancz, il existe un autre fléau qui conduit au surendettement : la honte de demander de l'aide.



« Certains pensent qu'ils peuvent s'en sortir par eux-mêmes. Des gens attendent parfois le plus tard possible pour déposer un dossier. Ils prennent des mesures de pis-aller pour essayer de s'en sortir, comme chercher un nouveau crédit sans déclarer leur vraie situation. Évidemment, on le leur déconseille, même si c'est difficile de faire cette démarche d'humilité. Ça veut dire que vous avez échoué ». Le terme « surendettement » en lui-même fait peur. « Je pense qu'il y a une informa-

tion déformée sur le surendettement. Des gens se disent qu'il va falloir qu'ils vendent leur maison, qu'ils vont être interdits bancaire... » note Céline Serpin, cheffe de service au CCAS de Guéret. Alors que, remarque Séverine Debrosse, coordinatrice de l'épicerie Papote et Mijote, c'est une « occasion de tout remettre à plat, une bouffée d'oxygène, sans les relances incessantes des créanciers au quotidien ». Justement, la Banque de France se charge elle-même de négocier avec les

L'Udaf vous aide pour toutes vos démarches budgétaires

Depuis le début de l'année 2021, les « Points Conseil Budgets » voient le jour en Creuse : l'Udaf en gère deux à Guéret et Aubusson. De quoi accompagner individuellement toute personne en difficulté financière.

Ce n'est pas en raison de la crise sanitaire qu'ils ont été mis en place, mais ils tombent à point nommé : les Points Conseil Budgets, au nombre de 250 dans toute la France en 2020, s'installent enfin en Creuse. Le service a été mis en place par les conseillers de l'Udaf de la Creuse, et labellisés par l'État. Ce sont des rendez-vous confidentiels, personnalisés et incon-



UDAF. Désormais 400 Points Conseil Budgets en France. PHOTO PASCAL DAGASA

ditionnels (aucun critère n'est exigé pour en bénéficier). « C'est un service d'accompagnement budgétaire et de soutien complémentaire aux services sociaux », décrit une conseillère Udaf d'Aubusson. Concrètement, les conseillers peuvent aider à la constitution d'un dossier de surendettement, aider à la négociation de contrats d'assurances avec des créanciers, au règlement à l'amiable des dettes, vérifier si les bénéficiaires ont bien accès à tous les droits (par exemple, s'ils sont éligibles à l'offre clientèle fragile, qui permet de limiter les frais bancaires)... Outre

ces démarches administratives spécifiques, les conseillers « coconstruisent » avec les bénéficiaires une grille budgétaire mensuelle, afin d'optimiser la gestion du budget et d'éviter les dépenses inutiles (un contrat que l'on a oublié de résilier par exemple). « Ce service est destiné à tous les publics, notamment à ceux qui ne connaissent pas leurs droits, qui sont submergés d'impayés, et ceux qui n'osent pas pousser la porte des services sociaux », assure l'Udaf. ■

Prendre rendez-vous.
Tél. 05.55.52.08.00 ou par e-mail :
pcbcreuse@udaf23.unafr

L'Udaf : un intermédiaire solidaire

Les confinements auront eu comme effet positif de révéler des actions de solidarité avec l'ensemble du réseau de l'Udaf pour soutenir les familles les plus en difficulté.



Le confinement du printemps 2020 a fortement impacté le quotidien des familles et le fonctionnement des associations familiales qui ont dû s'adapter en proposant de nouvelles façons de faire, pour maintenir les liens et la communication avec leurs membres. Ainsi, de nombreuses initiatives individuelles et collectives ont vu le jour en direction de tous les publics, des plus vulnérables, des plus âgés ou des plus jeunes. La solidarité a pris des formes diverses ; maintien du lien social par différents moyens, aide concrète au quotidien par le portage de repas, de courses, prêt de matériel informatique pour le travail scolaire à distance des enfants.

Unir les familles avec du fil et une aiguille

La distribution des masques de protection pour répondre aux mesures sanitaires a très vite fait émerger les risques d'une insuffisance face aux besoins des familles. Avec le déconfinement, la reprise progressive de l'activité économique et le retour des personnes à une activité professionnelle et sociale de plus en plus intense ont fait accroître le besoin en masques des familles. Mais aux difficultés initiales de disponibilité des masques se sont ajoutées celles liées à leur acquisition pour les familles les plus vulnérables ne pouvant s'en procurer faute de moyens.

Afin de lever ces difficultés et pour venir en aide aux familles démunies, l'Udaf de la Creuse a mobilisé ses associations familiales et leur entourage en leur demandant d'en confectionner. Plus d'une centaine de masques barrières réutilisables, accompagnés d'un guide en FALC[®] pour leur utilisation ont ainsi pu être distribués.

Certains ont besoin d'aide et d'autres souhaitent aider

Avec le premier confinement, les conséquences subies par les personnes fragiles se sont exacerbées : isolement, rupture de lien social, pertes de revenus et d'activité. Nombreuses sont celles qui sont restées isolées pendant mais également après, les rendant plus vulnérables pour aborder le second confinement. L'Udaf s'est alors organisée dans le cadre de son Réseau Citoyen de Services et par l'intermédiaire de la plateforme nationale Réserve civique pour proposer une aide de proximité adaptée pour soutenir les personnes ayant des difficultés à effectuer leurs courses, tout en répondant aux mesures de confinement. Le Réseau Citoyen de Services de l'Udaf, réseau d'échange local de services entre citoyens, dont la dynamique s'appuie sur cette possibilité donnée à chacun d'apprendre, de découvrir, de transmettre ses compétences tout en contribuant à la vie locale, s'est mobilisé pour adapter ses activités en se mettant à l'écoute des personnes ayant des difficultés et celles souhaitant apporter leur aide. Après recueil des différents appels, il s'agit de mettre en lien des volontaires et des bénéficiaires d'un même secteur géographique et d'organiser l'entraide. Afin de limiter les déplacements de tous, dans le respect d'un protocole sanitaire pour ne pas encombrer les commerces de proximité et dans le souci de veiller au maintien de l'activité économique locale, des personnes se portent volontaires pour faire les courses ou bien récupérer celles d'un voisin. ●



FALC :

Facile à lire et à comprendre est une méthode européenne permettant une accessibilité des informations à tous, dans tous les domaines de la vie.

